



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2016

UNE EXPERTISE
ET UN SAVOIR-FAIRE
AU BÉNÉFICE
DE LA JEUNESSE...

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT	3
RAPPORT DE GESTION DU TRÉSORIER	6
DIRECTION GÉNÉRALE	8
I – FAITS MARQUANTS EN 2016.....	9
II – PERSPECTIVES 2017	12
CENTRE d'HÉBERGEMENT et de RÉINSERTION SOCIALE l'AIRIAL.....	13
I – FAITS MARQUANTS EN 2016.....	14
II – PERSPECTIVES 2017	19
FOYER ÉDUCATIF LA MANOISE.....	20
I – FAITS MARQUANTS EN 2016.....	21
II – PERSPECTIVES 2017	24
EDI EMERGENCE	25
I – FAITS MARQUANTS EN 2016.....	26
II – PERSPECTIVES 2017	33
PERMANENCE ACCUEIL JEUNES.....	35
I – FAITS MARQUANTS EN 2016.....	36
II – PERSPECTIVES 2017	37
SERVICE INSERTION JEUNES	38
I – FAITS MARQUANTS EN 2016.....	39
II – PERSPECTIVES 2017	42
RÉSIDENCE SOCIALE CLAUDE TILLIER.....	43
I – FAITS MARQUANTS EN 2016.....	44
II – PERSPECTIVES 2017	45
SERVICE ÉDUCATIF LOGEMENT JEUNES	46
I – FAITS MARQUANTS EN 2016.....	47
II – PERSPECTIVES EN 2017	49
SERVICE ÉDUCATIF POUR ADOLESCENTS	51
I – FAITS MARQUANTS EN 2016.....	52
II – PERSPECTIVES 2017	55
SERVICE ACCUEIL D'URGENCE 75	56
I – FAITS MARQUANTS EN 2016.....	57
II – PERSPECTIVES 2017	61

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

L'exercice 2016 a été marqué par :

- Une activité soutenue et constante à la hauteur des attentes des financeurs, voire une suractivité pour certains établissements et services.
- L'extension du CHRS Aerial, suite à une réponse à appel à projet où l'ANRS s'est vue confier 12 places d'hébergement supplémentaires dans le diffus pour des jeunes femmes enceintes ou avec enfant (s).
- Le développement d'outils de communication favorisant une meilleure visibilité des actions conduites dans les établissements et services.

Comme énoncé en 2016, le climat social général est serein et se traduit par l'implication et l'engagement des équipes dans les actions menées.

Fin 2016, l'ANRS comptait 105 ETP correspondant à 113 emplois physiques, soit une augmentation de 4,6 % par rapport à fin 2015.

Cette augmentation s'explique par le développement du CHRS Aerial, l'accroissement des missions confiées à SELoJ et à l'indispensable réorganisation de l'EDI afin de sécuriser les actions menées.

Le Conseil d'Administration s'est étoffé par l'arrivée d'une nouvelle administratrice Madame Marie-Liesse BAUDREZ. Nous saluons son implication et continuons à solliciter l'engagement de nouvelles personnes de la Société Civile au sein de l'ANRS, permettant ainsi à notre association d'être ancrée dans un réel contexte sociétal.

Par ailleurs, le projet de transformation de l'association en Fondation, tel qu'évoqué précédemment, est d'autant plus d'actualité qu'une Assemblée Générale Extraordinaire est programmée ce jour afin de déterminer l'axe politique que l'association veut poursuivre.

Pour préparer cette assemblée extraordinaire, la consultation d'un expert, administrateur au Haut Conseil de la Vie Associative (HCVA), a été mise en place en 2016 et les administrateurs, lors du Conseil de décembre 2016 ont assisté à son intervention visant à favoriser une aide à la prise de décision.

En parallèle, les projets de croissance de l'ANRS se poursuivent. Comme évoqué l'an passé, l'association est favorable au rapprochement entre associations. Toutefois, les rencontres engagées en 2015 n'ont pas été menées à terme, l'ANRS ayant perçu des enjeux non conformes à ses valeurs a alors décidé d'arrêter le processus en cours.

Une étude sur la faisabilité du rapprochement avec une autre association parisienne est actuellement menée par Mesdames Mirentxu Bacquerie, Catherine Thibault et moi-même.

2016 marque également la volonté d'une stratégie de communication afin de moderniser l'image de l'association et de rendre plus lisible son dynamisme. Cela se traduit notamment par l'adoption d'un nouveau logo, une homogénéisation des adresses mails, l'adoption d'une charte graphique. Ce travail se poursuit en 2017 avec la modernisation de notre site internet et l'étude d'un système intranet favorisant l'accès aux outils de communication pour tous les salariés.

LA MANOISE

Suite au départ à la retraite de l'ancien directeur, M. Latrach, chef de service, a été promu directeur. Apprécié de ses équipes, ce passage s'est déroulé sereinement ce qui a permis une activité soutenue et un cadre institutionnel garantissant un accueil de qualité. Cet établissement a augmenté son activité en 2016.

CHRS L'AIRIAL

Comme évoqué en préambule, l'Airial a augmenté sa capacité d'accueil, passant de 22 à 34 personnes accueillies.

Cette opportunité a été portée par Mme Chancerel, et son équipe, qui a conduit le projet dans les délais impartis par les services de l'État sans préjudice pour les actions classiques réalisées par le CHRS.

EDI EMERGENCE

L'année 2016 a été marquée par l'absence de plus de 11 mois de la directrice pour raisons médicales. Son remplacement a été assuré par Mme Thibault, assistée de M. Sabatier sur certains dossiers et la nomination provisoire d'un chef de service.

Pour autant l'activité a été conforme aux prévisions grâce à l'implication des personnes intervenant à l'EDI.

Lors de cet intérim, il est apparu que cet établissement devait revoir son organisation de manière plus structurelle. Le diagnostic mené par JLO Conseil confirme l'analyse faite en interne et une véritable restructuration est engagée depuis mi-2016.

SAU 75

2016 a été pour le SAU 75 dans la lignée des actions initiées en 2015.

Les travaux de réécriture du projet d'établissement ont permis à M. Tur, directeur, de poursuivre l'harmonisation des axes de travail entre Didot et Regnault. Cette structure a augmenté son activité en 2016.

POLE INSERTION : SIJ, PAJ, TILLIER, ASLL, SELoJ

En 2015, le SIJ et la PAJ ont quasiment maintenu un niveau d'activité et ce sans augmentation de moyens financiers supplémentaires. Une réflexion sur l'optimisation des moyens humains et financiers a été engagée.

Il en ressort qu'un regroupement géographique entre le SIJ et SELoJ générerait une économie financière, tout en favorisant également une synergie des moyens humains. Des perspectives de déménagement sont actuellement en cours d'étude.

Le développement de SELoJ se poursuit et ce de manière conséquente. 47 jeunes bénéficiaient d'une mesure d'ASLL en 2014. Fin 2015, 200 étaient pris en charge. 301 mesures sont programmées pour fin 2017.

Cet accroissement est le fruit du travail mené par M. Dujardin auprès du Département de Paris et des bailleurs sociaux.

La résidence Claude Tillier a bénéficié également d'un diagnostic mené par JLO Conseil. Celui-ci a confirmé que les axes de mises en conformité liées à l'évolution de la législation du statut des Résidences Sociales engagés précédemment sont à poursuivre.

SEA

Si l'année N-1 avait été marquée par une baisse conséquente de l'activité, l'année 2016 est à l'opposé puisque le service a nettement augmenté son activité. Ce fait est à souligner au regard des mouvements de personnel importants (notamment des départs à la retraite) et de la nécessité pour Mme Sittler d'accompagner les nouvelles recrues dans une transmission de savoirs et de compétences.

POUR CONCLURE, et de manière transversale, l'association a été soutenue et encouragée au cours de l'année 2016 par nos financeurs.

Cette confiance s'est traduite tant d'un point de vue financier, qu'au regard de l'activité.

L'amélioration continue des pratiques professionnelles est à l'œuvre et cet objectif demeure central pour les années à venir. Reste aux administrateurs à statuer sur le cadre garantissant le mieux ses actions : Association avec révision des statuts ou Fondation ?

Monsieur Jean-Claude ROUÉ
Président

RAPPORT DE GESTION DU TRÉSORIER

A. SITUATION FINANCIÈRE DURANT L'EXERCICE 2016

L'exercice 2016 se solde par un excédent comptable de **417.723,43 €**, contre un déficit de 62.197,67 € en 2015.

Ce résultat représente la différence entre les charges et les produits constatés au cours de l'année. À ce résultat, il y a lieu d'ajouter ou déduire le résultat de l'année 2014 (N-2), pris en compte par les financeurs pour arrêter le montant des ressources attribuées aux établissements.

Ainsi en 2016, les financeurs ont globalement repris 67.305,27 € d'excédent, portant le résultat de fonctionnement à **485.028,69 €**.

Voici les résultats par service ou établissement pour l'année 2016.

Etablissement ou service	Résultat comptable	Reprise des résultats	Résultat de fonctionnement
Association	30 039,74		30 039,74
Direction générale	-16 374,68	26 595,39	10 220,71
Service d'accueil d'Urgence	43 946,50		43 946,50
Service éducatif adolescents	114 774,72	40 709,88	155 484,60
Service insertion jeunes	93,78		93,78
Permanence accueil écoute jeunes	42,62		42,62
CHRS l'Airial	35 597,18		35 597,18
Foyer la Manoise	197 812,46		197 812,46
Résidence Tillier	3 593,13		3 593,13
SELoJ	44 924,41		44 924,41
Espace dynamique insertion Emergence	-36 726,44		-36 726,44
TOTAL	417 723,42	67 305,27	485 028,69

Les résultats sont variés. Notons que pour le SAU et surtout le SEA, l'excédent provient d'une activité réalisée supérieure à celle prévue.

Le résultat comptable 2016, comparé à 2015, se décompose comme suit :

	2016	2015	VARIATION
Résultat d'exploitation	427 760,40	-52 211,42	479 971,82
Résultat financier	-13 323,94	-18 333,84	5 009,90
Résultat exceptionnel	3 286,97	8 347,59	-5 060,62
Résultat	417 723,43	-62 197,67	479 921,10

Le bilan au 31 décembre 2016 augmente de 397.123,56 €.

Principales variations des postes du bilan :

Postes du bilan		2016	2015	variation
Actif	Immobilisations nettes	1 508 503,40 €	1 636 865,57 €	- 128 362,17 €
	Créances	1 739 223,76 €	1 490 591,29 €	248 632,47 €
	Disponibilités	1 763 374,39 €	1 511 916,03 €	251 458,36 €
Passif	Réserves	1 893 998,78 €	1 781 555,10 €	112 443,68 €
	Provisions pour risques	597 057,90 €	492 539,82 €	104 518,08 €
	Emprunts à long terme	694 235,24 €	809 291,14 €	- 115 055,90 €

B. LES PERSPECTIVES D'AVENIR DE L'ANRS SONT LES SUIVANTES

Outre la poursuite de l'activité, nous développons les projets suivants :

- Programmation d'une assemblée générale extraordinaire fin juin 2017, afin d'étudier l'opportunité d'une transformation de l'ANRS en Fondation reconnue d'utilité publique.
- Nouvelle réponse à un appel à projet de la préfecture du Val d'Oise visant à chercher une alternative à l'accueil de mères avec enfant(s) dans des hôtels. Notre CHRS a déjà été retenu pour 12 places en 2016. Nous sollicitons à nouveau une extension de 12 places en 2017.
- Recherche de locaux pour regrouper les services du SIJ et de SELoJ, afin d'optimiser les moyens humains et financiers de ces deux services.
- Perspectives d'augmentation des mesures ASLL à partir du dernier trimestre 2017.
- Développement d'une prestation nouvelle en partenariat avec la mission locale de Paris afin d'évaluer et d'orienter les jeunes les plus éloignés de l'emploi.

C. ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE

Départ de la responsable de l'EDIE en mai 2017.

D. ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Depuis octobre 2016, le CHRS accueille et suit dans des appartements, des mères avec leur(s) enfant(s) dans le cadre de « L'alternative à l'hôtel ».

Madame Mirentxu BACQUERIE
Trésorière

DIRECTION GÉNÉRALE

18, AVENUE VICTORIA
75001 PARIS



Dirigée par Catherine THIBAUT

Au cours de l'année 2016, la Direction Générale de l'ANRS a poursuivi et renforcé ses missions :

- De mise en œuvre de la politique associative, notamment en matière de communication ;
- D'impulsion de développement, d'adaptation et d'innovation au regard de l'évolution sociale et de la législation en vigueur ;
- De représentation auprès des pouvoirs publics, financiers et politiques ;
- De veille de bonne gestion des différents services et établissements ;
- Et de gestion des ressources humaines.

I – FAITS MARQUANTS EN 2016

1.1 UNE ANNÉE DE CONSOLIDATION DE LA NOUVELLE ORGANISATION DU SIÈGE

En 2015 l'organisation du siège avait été revue dans son ensemble après le recrutement de la seconde secrétaire de Direction, suite à l'octroi par le Département de Paris de temps de secrétariat de direction supplémentaire.

Désormais les tâches et rôles sont connus de tous, ce qui permet d'être plus opérationnel dans les réponses données.

Compte tenu de la responsabilité liée à la gestion des ressources humaines, le Département de Paris a accepté notre demande de promouvoir l'une des deux secrétaires au statut de cadre.

Par ailleurs et tout au long de l'année 2016, l'équipe comptable a fonctionné en effectif réduit du fait d'un congé sabbatique d'un des 3 comptables. Cette expérience nous a permis de vérifier la faisabilité d'une réorganisation comptable de manière structurelle. Cette réorganisation a été proposée au Département de Paris dans le cadre du renouvellement des frais de siège à compter de 2017.

1.2 POLITIQUE ET STRATÉGIE DE COMMUNICATION

La volonté politique associative de moderniser son image et de rendre visible les actions menées à l'ANRS est réaffirmée depuis l'an passé.

C'est pourquoi, au dernier semestre 2015, une véritable politique de communication a été déployée dans l'association.

Un nouveau logo a été réalisé avec le concours d'une agence de communication. Ce logo a été validé lors d'un Conseil d'Administration courant janvier 2016.

L'homogénéisation des adresses mails a été réalisée et une charte graphique a été mise en place.

La refonte du site internet a été engagée en 2016 et finalisée début 2017.

1.3 NOUVELLE ÉTAPE DE LA LOI DE 2002 RÉNOVANT LE SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL

Après avoir finalisé les évaluations internes et externes, les établissements relevant du médico-social de l'association se sont tous engagés dans la réécriture de leur projet d'établissement ou de service.

Ce travail s'effectue selon un calendrier commun, ce qui permet de mutualiser certaines parties, de confronter des axes nouveaux, ou de mutualiser les référentiels des bonnes pratiques de l'ANESM (*).

L'EDI et la résidence sociale Claude Tillier, exempts de ces processus d'évaluation au vu de la législation dont ces deux structures dépendent, ont bénéficié d'un diagnostic, permettant un regard externe valorisant les savoir-faire et préconisant des axes d'amélioration.

1.4 MISE EN PLACE DE LA MUTUELLE OBLIGATOIRE

Conformément à l'avenant 328 du 1^{er} septembre 2014 de la Convention Collective Nationale du Travail de 1966, l'ANRS a mis en place un régime frais de santé par décision unilatérale de l'employeur. Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'ANRS est adhérente à Harmonie Mutuelle.

La mise en place de la mutuelle a été travaillée à chaque étape avec la Déléguée Syndicale. Par ailleurs afin de permettre à tous les salariés d'avoir la meilleure information possible deux réunions, une à Paris et une dans le Val d'Oise, ont été organisées avec la participation de l'assureur.

1.5 UN SOUTIEN SPÉCIFIQUE À LA MANOISE ET À L'EDI

Au premier trimestre 2016, le foyer éducatif la Manoise a connu le départ à la retraite de son directeur. La Direction Générale a accompagné cette période de transition, le temps du recrutement du nouveau responsable de l'établissement.

En parallèle, l'arrêt maladie de la directrice de l'EDI (à partir du 15/02/2016) a engendré un intérim soutenu tant de la part du chef comptable que de la directrice générale. Il a été observé que cet établissement était peu en lien avec les procédures habituelles de l'association. Les intervenants sur site ont assumé l'accueil du public avec implication et compétences ; ce qui a permis de poursuivre une action de qualité. Toutefois, le relais a été complexe au regard du manque d'informations préalablement notifiées par écrit, de l'absence de procédures internes et d'outils de contrôle.

Le mode de gestion du personnel de cet établissement a été revu dans son ensemble, afin de prévenir les différentes zones à risques identifiées lors de l'intérim.

L'EDI a donc connu une réorganisation structurelle qui s'est appuyée sur le diagnostic réalisé par le cabinet JLO-Conseil.

(*) Agence Nationale de l'Évaluation et de la Qualité des Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux

1.6 LA POLITIQUE ASSOCIATIVE

En parallèle avec les faits marquants présentés, la Direction Générale a maintenu les axes généraux de la politique associative définie par le Conseil d'Administration.

Malgré un contexte économique contraint, notons la pérennité de toutes nos missions d'insertion, de formation et de protection de l'enfance, à Paris et dans le Val d'Oise. Ces éléments sont des indicateurs de la reconnaissance du positionnement de l'association dans le tissu social.

De plus, l'association a augmenté ses capacités d'accueil du public de la manière suivante :

- Le CHRS Airial a obtenu une nouvelle mission d'alternative à l'hôtel pour des jeunes femmes enceintes ou avec enfant (s) ;
- SELoJ a accru le nombre de ses missions d'accompagnement social lié au logement.

Par ailleurs, les travaux de réflexion sur le bienfondé de transformer l'association en fondation se sont poursuivis.

Sur le plan du développement des compétences professionnelles, l'ANRS a continué le travail engagé en 2015, sur la prévention de la radicalisation. Un guide pratique est en cours de finalisation d'écriture.

Un nouveau groupe transversal sur la bientraitance a démarré à l'automne 2016, afin de référer nos actions aux recommandations des bonnes pratiques de l'ANESM.

1.7 GESTION DU PERSONNEL

La gestion du personnel demeure un élément sensible de l'activité de la Direction Générale au regard des départs, des recrutements, des promotions, de la formation professionnelle.

Un poste stratégique de directeur, parti à la retraite, a fait l'objet d'une promotion interne.

Notons que le contexte législatif est en constante évolution et qu'une véritable veille sociale et juridique est plus que nécessaire et oblige à des réajustements constants (nouveaux accords d'entreprises, avenants, notes...).

Par ailleurs des réunions de travail regroupant les directions et leur secrétariat ont été mises en place, afin de favoriser l'appropriation des nouvelles procédures, de la charte graphique, et des savoirs et compétences « métiers ».

Ces rencontres sont appréciées par les secrétaires.

1.8 LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

Le suivi comptable et financier, dont la bonne maîtrise est reconnue en interne et par les autorités de contrôle, perdure. En 2016, dans le cadre du choc de simplification décidé par le législateur la Déclaration Sociale Nominative a été mise en place.

II – PERSPECTIVES 2017

L'année 2017 s'inscrit dans la suite des travaux engagés en 2016 visant à consolider l'identité associative :

- Au niveau politique, l'association étudie la faisabilité d'une transformation de statut en fondation.
- Au niveau technique, la réécriture des projets d'établissements ou de services est en cours pour toute notre structure, notamment aux référencements aux bonnes pratiques de l'ANESM (la bientraitance, la gestion des publics difficiles).
- D'autre part, suite aux attentats de 2015 questionnant largement le cœur du métier éducatif, le groupe transversal de réflexion sur la radicalisation finalise un guide pratique à destination des professionnels. Une journée d'étude découlera de ce travail.
- Le groupe sur la bientraitance institutionnelle poursuit également ses travaux.
- En ce qui concerne le développement et les moyens :
 - La réponse à appel à projet pour l'extension des places d'accueil à l'Aïrial, (seconde phase) a été déposée et est toujours à l'étude.
 - Le projet d'extension du bâtiment historique du CHRS est soumis aux autorités de contrôle.
 - Le regroupement du SIJ et de SELoJ est projeté afin de réduire les coûts et d'optimiser les moyens humains et matériels.
- Au niveau communication, la refonte du site internet est finalisée et la mise en place d'un intranet est à l'étude.
- Au niveau de la gestion du personnel, 2017 se traduit par la nécessité de poursuivre le travail rigoureux précédemment entrepris sur les procédures d'embauche, les prises de congés, les entretiens professionnels, l'évolution de la médecine du travail, le droit à la déconnexion...
- Des réunions en faveur des nouveaux embauchés sont désormais instituées afin de favoriser leur intégration. Par ailleurs, une réunion, en partenariat avec la CNAV est programmée afin de permettre aux futurs retraités d'avoir une meilleure connaissance du droit à la retraite.

Tous ces axes de travail nécessitent une veille juridique et sociale constante et un véritable travail d'équipe, afin d'impulser dans les établissements un esprit et une identité associative commune en concordance avec les évolutions sociétales.

CENTRE d'HÉBERGEMENT et de RÉINSERTION SOCIALE l'AIRIAL

**8, RUE VICTOR PUISEUX
95100 ARGENTEUIL**



Dirigé par Céline CHANCEREL

I – FAITS MARQUANTS EN 2016

1.1 DES MOUVEMENTS AU SEIN DE L'ÉQUIPE

- Départ : de deux éducatrices spécialisées et de la secrétaire de direction,
- Recrutement :
 - ❖ de deux professionnels,
 - ❖ d'une conseillère en économie sociale et familiale,
 - ❖ d'une secrétaire de direction pour début 2017,
- Passage à temps plein de la maîtresse de maison initialement à 0,50 %.

1.2 AGRÉMENT PERMETTANT D'AUGMENTER L'ACCUEIL DE JEUNES HOMMES

Par arrêté N°DDCS-95-A-2016-011 portant modification du public du CHRS l'Aïrial de l'ANRS, le centre d'hébergement limité auparavant à cinq places hommes peut désormais accueillir de manière indifférenciée des hommes ou des femmes sur ses 22 places.

1.3 OUVERTURE DE 12 PLACES « ALTERNATIVE À L'HÔTEL »

Signature d'une convention attributive de subvention avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Val d'Oise pour le financement de 12 places en centre d'accueil pour femmes de 18 à 30 ans enceintes ou avec un enfant en alternative à l'hébergement à l'hôtel et ouverture de ces 12 places pour l'accueil.

1.4 REFONTE ET ENTRÉE EN VIGUEUR DES OUTILS DE LA LOI 2002.2

En 2016, un nouveau règlement de fonctionnement, auquel est annexée une charte informatique concernant l'utilisation des ordinateurs mis à la disposition des résidents, et un livret d'accueil sont entrés en vigueur. Le contrat de séjour et le projet personnalisé ont également été revus. Tous ces documents ont été élaborés avec les hébergés et soumis à la consultation du CVS le 22/06/2016.

La réécriture du projet d'établissement 2017-2022 engagée fin 2015 s'est poursuivie durant toute l'année 2016. La méthodologie d'élaboration de ce projet s'appuie sur les recommandations des bonnes pratiques de l'ANESM (Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des établissements et services Sociaux et Médico-sociaux) et s'inscrit dans une démarche participative.

1.5 RECOURS À L'HOSPITALISATION À DOMICILE

Fait innovant en 2016, afin de faciliter la prise en charge d'un résident hospitalisé en service de psychiatrie pendant trois mois nous avons re-accueilli cette personne en Hospitalisation à Domicile à sa sortie d'hôpital et ainsi pu assurer la continuité de son accompagnement.

1.6 SIGNATURES DE CONVENTIONS PARTENARIALES AVEC :

- **L'ANPAA** (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie) permettant à la fois de former les professionnels de l'Aïrial sur les questions d'addictologie et d'intervenir dans le cadre de la prévention auprès des résidents ;
- **ECOLIFE** permettant une sensibilisation aux économies d'énergie.

1.7 POURSUITE DES TRAVAUX DE RÉNOVATION

Suite à l'état des lieux du parc réalisé en 2015, un plan d'investissement avait été fixé autour de la rénovation progressive des locaux et du changement de mobilier des lieux d'habitation dédiés aux hébergés. Ces travaux ainsi que le renouvellement du mobilier se sont poursuivis durant toute l'année 2016.

1.8 DONNEES RELATIVES AUX PERSONNES HÉBERGÉES

- 16 personnes sorties
- 38 personnes accompagnées

A/ À L'ENTRÉE (LES STATISTIQUES PORTENT SUR LES 38 PERSONNES ACCOMPAGNÉES)

Accompagnements réalisés

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
2016	11-29%	27-71%	38
2015	10-24%	32-76%	42

Ces chiffres sont corrélatifs avec l'évolution de notre agrément qui nous a permis en 2016 d'accueillir autant d'hommes que de femmes. Ainsi l'accueil d'hommes, en adéquation avec les besoins du territoire, est en nette augmentation cette année.

L'âge

En 2014 et 2015, l'âge des jeunes accompagnés était stable, 57% des personnes avaient entre 18 et 24 ans. En 2016, nous remarquons un rajeunissement du public accueilli, 64% des jeunes accompagnés en 2016 avaient moins de 25 ans.

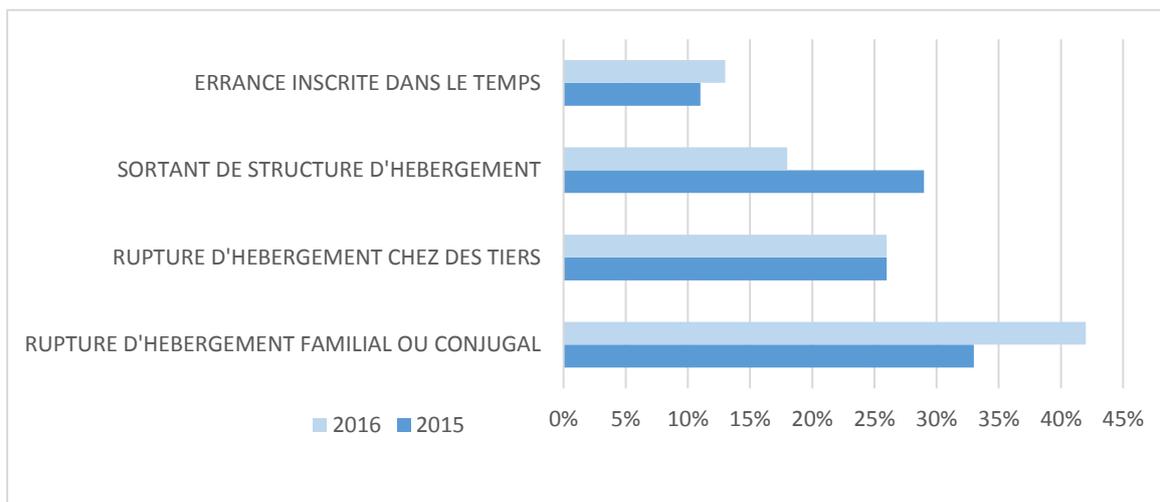
77% des personnes accueillies en 2016 ont moins de 25 ans avec une large majorité de 21/24 ans qui représente 59% du public accueilli.

En 2016, on note également que 18% du public accueilli est sortant d'une structure de l'aide sociale à l'enfance et 35% du public accueilli bénéficie d'un statut de réfugié politique.

La nationalité

La majorité des personnes entrées en 2016 est originaire de pays hors union européenne et représente 59 % du public accueilli. Il est à noter que les personnes originaires du continent africain représentent 47 % du public entré à l'Aïrial en 2016.

Les motifs de la demande d'admission.



La majorité des personnes hébergées à l'Airial en 2016, soit 33 %, bien qu'elles aient pu trouver un refuge ponctuellement chez un tiers, à l'hôtel ou en structure d'urgence, font une demande pour intégrer l'Airial suite à une rupture initiale d'hébergement familial ou conjugal. Ces personnes ont le plus souvent connu des épisodes de placements (institution et placements) dans leurs parcours de vie ou des violences familiales et/ou conjugales.

Situation professionnelle et budgétaire des 17 personnes entrées en 2016

La situation professionnelle

Après une baisse importante en 2015 des personnes accueillies sans activité professionnelle au profit de personnes en formation professionnelle, nous observons en 2016 que la majorité des jeunes accueillis soit 53 % sont sans activité professionnelle.

Les ressources

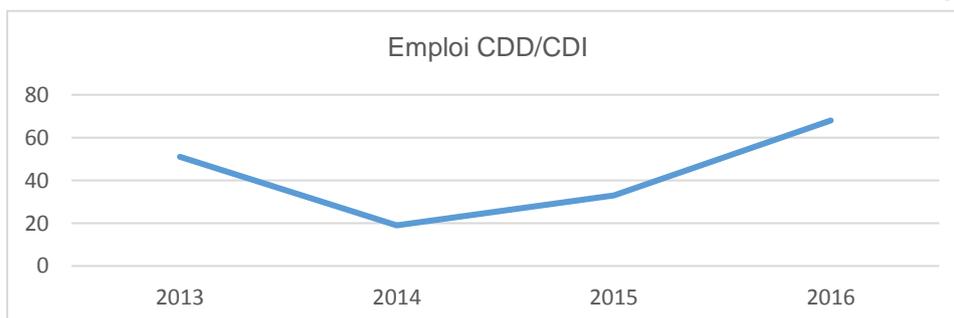
On note une nette augmentation du nombre de personnes accueillies en 2016 sans ressources. Elles représentent 59 % du public accueilli. En 2016 ce chiffre est corrélatif avec :

- L'augmentation du nombre des moins de 25 ans accueillis ne pouvant bénéficier des minimas sociaux ;
- Le nombre important de personnes sans activité professionnelle.

B/ LA SORTIE

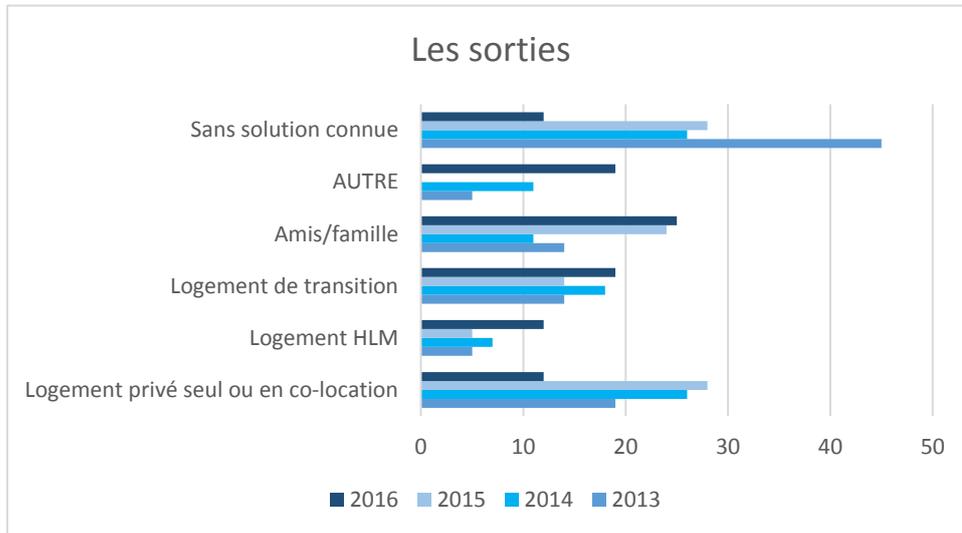
Les situations professionnelles

- 19 % sans activité professionnelle (net recul pour l'année 2016) ;
- 69 % en situation d'emploi avec un contrat CDD ou CDI (en augmentation).



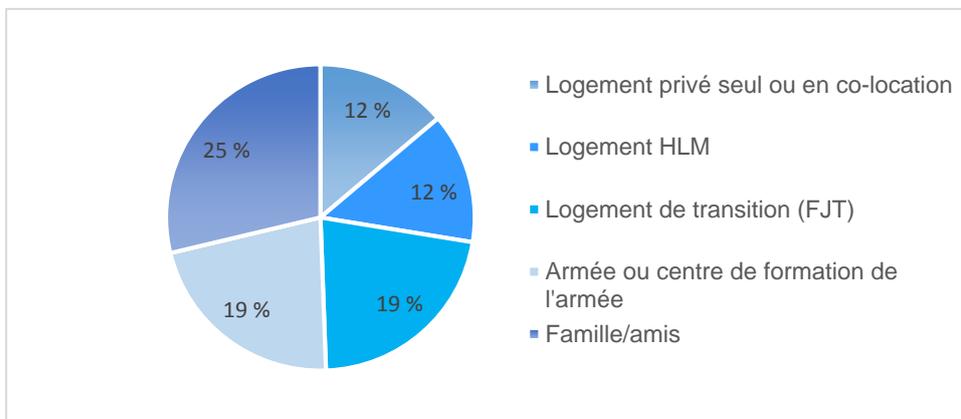
Les solutions de sortie

On note en 2016 un net recul du nombre de personnes sortantes sans solution connue.



Types d'orientation à la sortie

On constate une solution connue pour 87 % des personnes sorties



La majorité des personnes sortantes est retournée vivre en famille ou chez des amis pour 25% des sortants. Parmi ceux-ci se trouvent les personnes qui se sont vues signifier une fin d'hébergement pour manquements répétés au règlement de fonctionnement ou contrat de séjour. Une jeune femme enceinte a également choisi de poursuivre sa fin de grossesse au sein de sa famille.

Comme l'année précédente 19% des sortants ont intégré un logement de transition (FJT/RJA).

19% ont également intégré un logement social contre 6% en 2015. Ce chiffre est en augmentation. Néanmoins, la durée d'attente d'une proposition de logement reste longue. On note pour certains un an d'attente entre la validation Syplo et la première proposition. Parmi les personnes ayant accédé à un logement social en 2016, une s'est vu proposer 5 logements avant que sa candidature soit acceptée par un bailleur.

1.9 LES PLACES « ALTERNATIVES À L'HÔTEL »

12 places « Alternatives à l'hôtel » se sont ouvertes progressivement entre le 1er octobre et le 31 décembre 2016. Toutes les personnes hébergées dans le cadre de ce dispositif bénéficient des mêmes prestations que celles hébergées dans le cadre du CHRS.

Le premier logement a été mobilisé à partir du 4 octobre 2016 et le deuxième à partir du 12 décembre 2016.

3 admissions ont eu lieu début novembre 2016 et 3 autres mi-décembre.

Au 31 décembre 2016 toutes les places étaient occupées.

Le public

Dans le cadre de l'appel à projet le public cible est le suivant « Les ménages orientés vers ce dispositif sont proches de l'autonomie notamment pour la location d'un logement et composés de personnes en situation régulière ou au moins un adulte en situation régulière avec les enfants nés en France et, le cas échéant, un adulte en cours de régularisation. ».

Les candidatures

Pour 9 candidatures transmises 6 ont été acceptées. Deux candidats ne correspondaient pas au profil du public accueilli dans le cadre de ce dispositif (situation irrégulière) et un candidat a refusé l'hébergement partagé

Toutes les femmes ayant intégré le dispositif étaient hébergées à l'hôtel par le 115. La majorité d'entre elles, soit 66% a été orientée par le SIAO de Paris.

Accueil réalisé au 31 décembre 2016

Femme avec enfant	Femme enceinte	Enfant – 3 ans	Enfant + 3 ans
3	3	3	0

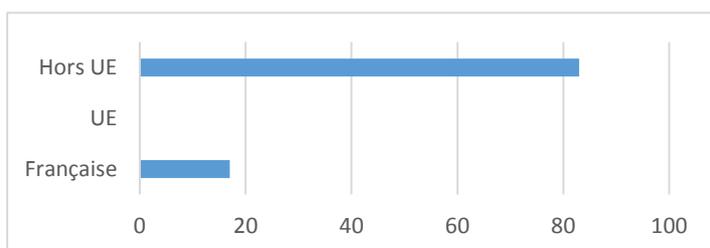
Les chiffres qui vont suivre portent sur 6 femmes accueillies en 2016.

L'âge

Contrairement au public accueilli dans le cadre du CHRS, les personnes accueillies dans ce dispositif ont en grande majorité soit 83% plus de 25 ans.

La nationalité

Une grande majorité des femmes accueillies dans ce dispositif est originaire du continent africain soit 83% des personnes accueillies.



Les situations professionnelles

83 % des femmes accueillies sont sans activité professionnelle. Elles sont enceintes ou avec un enfant de moins de trois ans et ne possèdent pas de mode de garde en arrivant à l'Aïrial, ce qui freine considérablement leurs démarches d'insertion professionnelle.

Les ressources

Une grande majorité des femmes accueillies, soient 83%, est bénéficiaire du RSA. Une seule ne disposant pas d'un titre de séjour travaille en intérim et perçoit un salaire.

Il est à noter que pour les femmes originaires de Paris, le changement d'adresse, opéré auprès de la CAF en arrivant à l'Aïrial, occasionne des pertes de revenus mensuels.

Ce dispositif ayant ouvert fin 2016, nous ne disposons pas d'éléments comparatifs, ni d'analyse approfondie sur la durée qui sera réalisée en 2017.

II – PERSPECTIVES 2017

Les travaux et réflexions engagés en 2016 vont se poursuivre en 2017. Ainsi, la participation des hébergés aux différents temps collectifs fera l'objet d'un temps d'étude approfondi en 2017 au sein de l'Aïrial.

L'ouverture de l'Aïrial sur son environnement continuera également d'être un axe travaillé par le développement d'une meilleure connaissance de l'environnement, la création de nouveaux partenariats permettant de répondre aux besoins du public accueilli et également par le biais d'élaborations de projets destinés à renforcer l'implication des résidents dans des actions citoyennes et solidaires locales.

Les projets d'extension de la structure devraient pouvoir permettre de développer les actions collectives, l'accueil de partenaires et de stagiaires.

Par ailleurs, dans la continuité de la politique de communication instituée au sein de l'ANRS en 2016, l'Aïrial souhaite :

- Pouvoir communiquer davantage au travers du nouveau site internet de l'association qui sera en ligne en 2017 ;
- Élaborer des plaquettes d'information à l'attention des partenaires ;
- Améliorer la visibilité des services rendus aux personnes accueillies et mettre en lumière les actions effectuées par les professionnels de l'Aïrial.

FOYER ÉDUCATIF LA MANOISE

**8, RUE DE PARADIS
73, RUE DENIS ROY
95100 ARGENTEUIL**



**Dirigé par El Bekkay LATRACH
à compter du 22 mars 2016**

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Le foyer éducatif «la Manoise » est un établissement agissant dans le champ de la protection de l'enfance. Il reçoit, sur décision administrative ou judiciaire, des garçons et des filles âgés de 14 à 18 ans, confiés au titre d'un besoin de protection. La prise en charge de ce public peut se prolonger jusqu'à l'âge de 21 ans (Accueil Provisoire Jeune Majeur). L'établissement dispose de l'autorisation du Conseil Départemental du Val d'Oise pour l'exercice de ses missions. Concernant l'habilitation de l'établissement par les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, un dossier de demande de renouvellement a été déposé.

LES MODALITÉS D'ACCUEIL

- Un internat éducatif de 10 places (6 chambres individuelles et 2 chambres doubles). Vie quotidienne en collectivité avec une présence constante de l'équipe éducative ;
- Deux studios intégrés (2 places). Indépendants, mais malgré tout situés dans le même pavillon que l'internat, ce dispositif permet aux résidents de se confronter aux réalités de la vie en autonomie tout en étant très proche de l'équipe éducative ;
- Deux appartements de type F3 recevant 2 jeunes (2 garçons ou 2 filles). Dans ce cadre, la confrontation à la solitude est autant présente. L'accompagnement éducatif se fait toujours en grande proximité (2 rencontres hebdomadaires minimum avec l'équipe éducative) ;
- Un hébergement totalement individualisé dans un studio (21 places). Là encore, l'accompagnement éducatif doit favoriser l'évolution de chaque jeune vers une plus grande autonomie.

I – FAITS MARQUANTS EN 2016

Au mois de mars 2016, le Chef de Service de l'internat a été nommé Directeur de l'établissement et un nouveau Chef de Service a été recruté début juillet.

1.1 MOUVEMENTS DE PERSONNEL

- Départ à la retraite de la Maîtresse de Maison au 31 décembre.
- Démission d'une Éducatrice Spécialisée et d'une Secrétaire.

Les recrutements ont été effectués pour les postes vacants.

L'organisation du travail s'est appuyée sur 2 axes :

- Garantir un niveau de qualité de prise en charge pour les résidents accueillis,
- Adaptation des équipes aux nouvelles admissions et particulièrement des Mineurs Non Accompagnés.

1.2 UNE DYNAMIQUE INSTITUTIONNELLE

L'année 2016 a été marquée par la volonté du Conseil Départemental d'une réduction de prise en charge des jeunes majeurs dans le cadre des MECS en optant pour des orientations vers les FJT/ALJT. Cette situation s'est ressentie progressivement sur notre établissement à partir du second semestre 2016. En parallèle, nous avons constaté une forte demande d'admissions concernant les Mineurs Non Accompagnés (MNA), plus particulièrement des jeunes adolescents qui ont entre 17 et 18 ans.

Cette réalité qui touche aujourd'hui l'ensemble de l'institution (internat et semi autonomie), nous oblige à adapter nos pratiques afin de répondre aux besoins de chaque jeune accueilli avec des complexités multiples et sur un espace-temps assez réduit.

Par ailleurs, pour faire suite aux évaluations externe et interne, une mobilisation des équipes a été retenue pour l'année 2016 sur deux thématiques :

- participation des usagers,
- prévention des actes de violence.

Focus sur la participation des usagers

En se référant aux recommandations des bonnes pratiques professionnelles (RBPP) de l'ANESM, un état des lieux de nos outils a été effectué par les équipes.

Les actions retenues à titre d'objectifs pour l'année 2016 ont été concrétisées :

- La mobilisation des jeunes en amont des temps d'expression institutionnels et préparer avec eux ces réunions. L'implication du public dans la démarche a été effective sur l'ensemble de l'année 201 ;
- Création sur l'internat des supports novateurs à la participation des usagers : temps d'échanges avec les jeunes tout au long de l'année avec une mobilisation de l'ensemble du personnel éducatif et la psychologue sur des thématiques particulières et notamment les attentats de Paris.

Ainsi l'élaboration du projet d'établissement reste d'actualité. Un avant-projet a été travaillé, l'évolution des orientations départementales en matière de protection de l'enfance et plus particulièrement à destination des jeunes majeurs conditionnent les grands axes de notre projet.

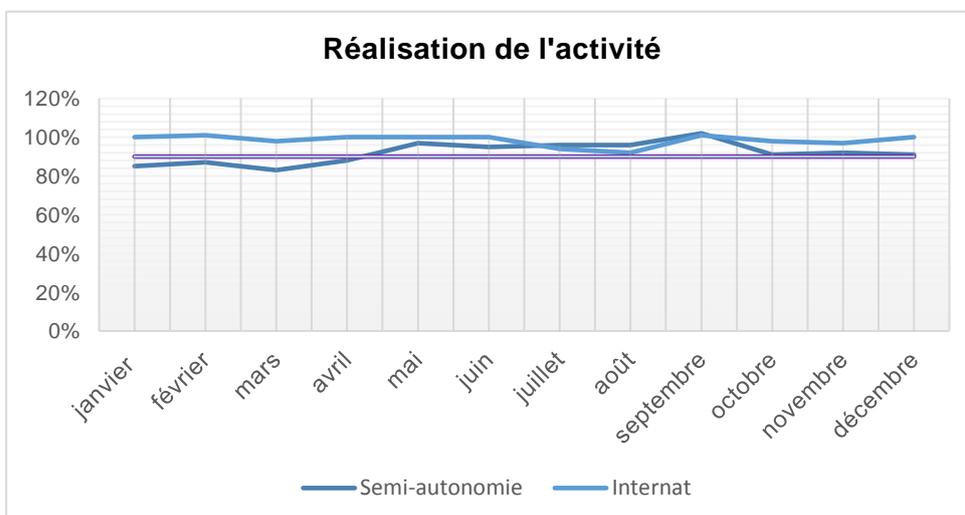
1.3 L'ACTIVITÉ

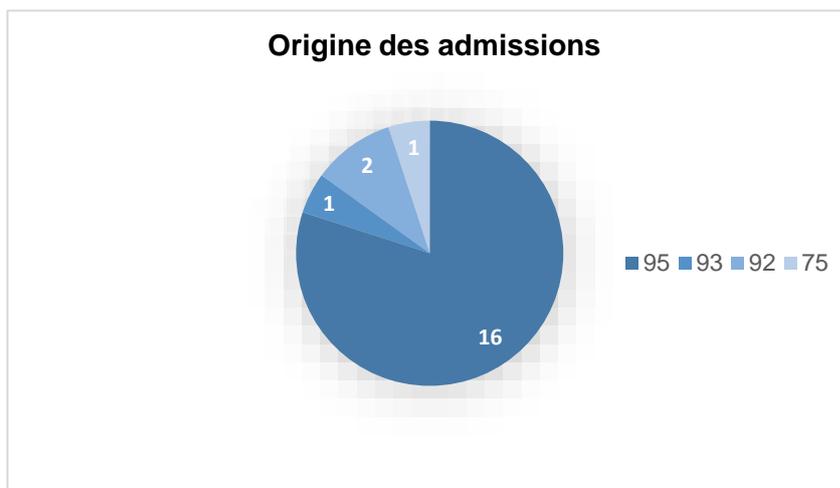
A/ ÉLÉMENTS QUANTITATIFS

Le foyer éducatif la Manoise réalise 12 028 journées pour une activité prévisionnelle retenue à 11 532 journées, soit un excédent d'activité de 496 journées. L'accueil des jeunes du Val d'Oise représente 85,66 %.

Il est à remarquer que le taux d'occupation est de 93,90 % avec une activité intense sur l'internat (98,09 %).

Les 35 places ont été opérationnelles sur la totalité de l'exercice avec un taux d'activité satisfaisant.





B/ ÉLÉMENTS QUALITATIFS

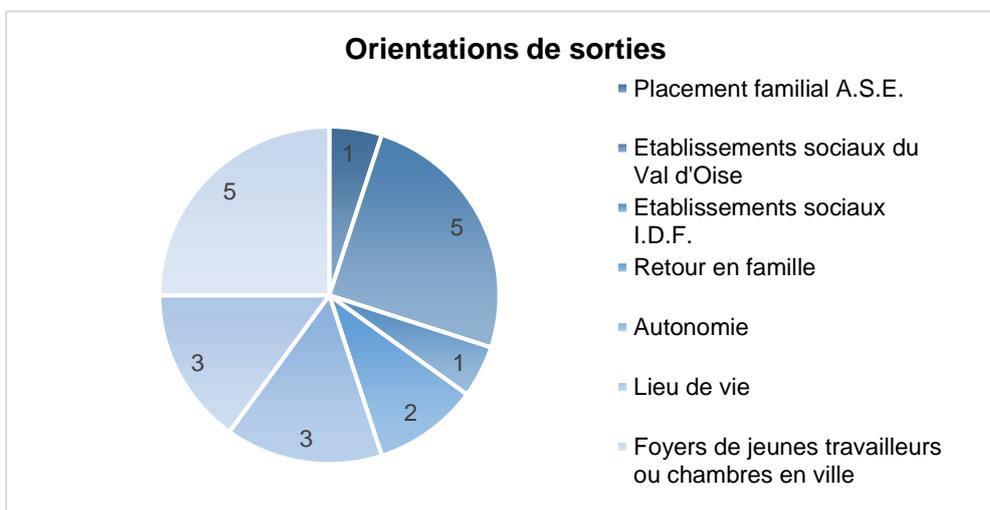
Sur l'exercice 2016, l'établissement a accompagné 48 jeunes, à savoir, 33 jeunes présents au 1^{er} janvier et 16 admissions externes constatées sur l'exercice.

La durée moyenne de séjour calculée en mois sur l'ensemble du dispositif est de 19.80 (une baisse de 6 mois par rapport à l'année 2015).

Concernant les 20 admissions réalisées en 2016, 16 d'entre elles concernent des jeunes originaires du Département du Val d'Oise.

16 jeunes ont quitté de façon définitive l'établissement au cours de l'année et 4 jeunes ont été réorientés en interne, soit 20 mouvements. Les sorties définitives se sont déroulées selon les modalités suivantes :

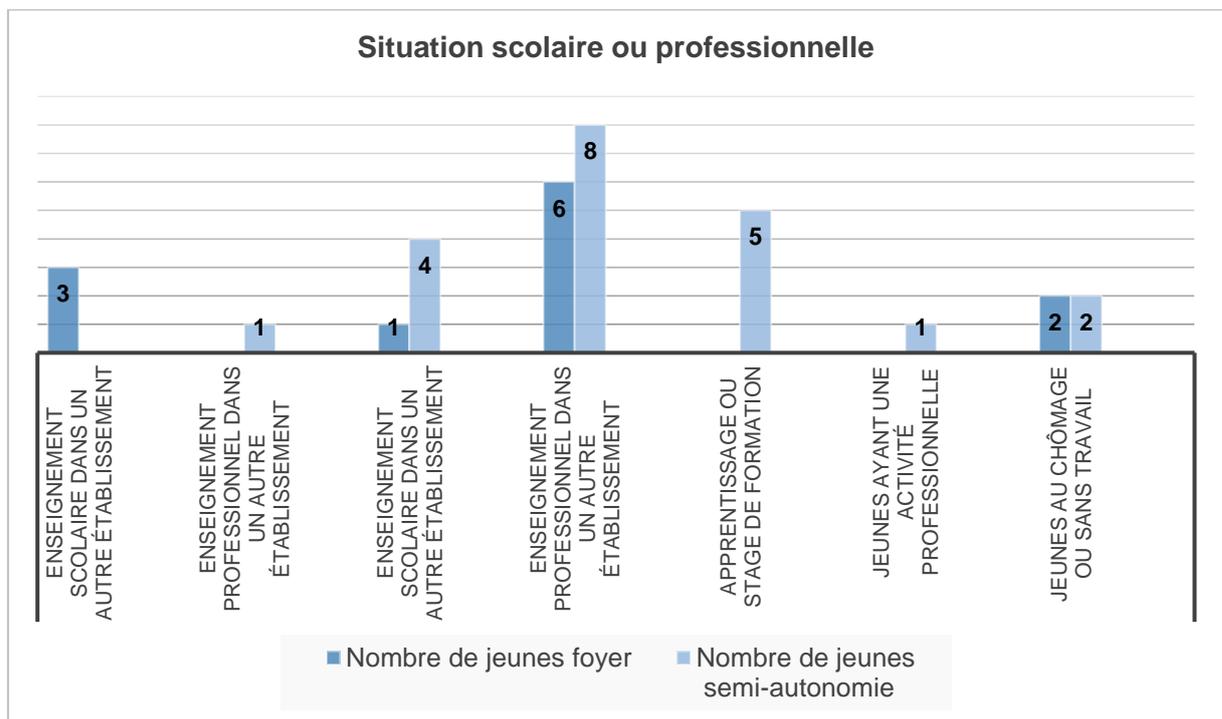
- 6 ont quitté l'institution en situation d'autonomie ;
- 5 réorientés vers des structures du Val d'Oise ;
- 5 orientations en foyer de jeunes travailleurs ;
- 2 retours en familles ;
- 1 orientation en placement familiale ASE ;
- 1 orientation sur un établissement social en ile de France en structure collective.



C/ LES SITUATIONS SCOLAIRES OU PROFESSIONNELLES

En juin 2016, 11 jeunes, soit un résident sur trois accueillis, se présentaient à un examen de l'Éducation Nationale. 2 d'entre eux n'ont pas obtenu leur diplôme.

Les réussites aux examens portent sur les diplômes suivants : Diplôme d'Étude en Langue Française (DELF) ; BEPC ; CAP peinture ; CAP vente ; CAP petite enfance ; BEP accueil, relation, clients et usagers (ARCU) ; BAC professionnel accompagnement des soins à la personne (ASSP) ; BAC professionnel accueil, relation, clients et usagers (ARCU) ; BAC science technique des laboratoires biotechnologies.



II – PERSPECTIVES 2017

Continuité de la mobilisation des équipes sur les thématiques suivantes :

- Participation des usagers : soutien à la dynamique engagée auprès des jeunes ;
- La prévention des actes de violence ;
- Finalisation du projet d'établissement.

Deux conventions partenariales sont à l'étude avec :

- Le pôle psychiatrie de l'hôpital d'Argenteuil ;
- L'association IPC (La prévention par l'Examen Périodique de Santé).

Enfin, des questionnaires de satisfaction à destination des usagers tant au cours de leur prise en charge, qu'au moment de leur sortie, seront mis en œuvre sur l'année 2017.

EDI EMERGENCE

**3, RUE BOUVIER
75011 PARIS**



**Dirigé par intérim par Madame Catherine THIBAULT
Directrice Générale**

I – FAITS MARQUANTS EN 2016

L'absence prolongée de la directrice (en maladie), l'évaluation menée par le cabinet JLO-Conseil à la demande du Conseil d'Administration ont conduit la Direction Générale à repenser l'organisation interne de l'EDI, avec :

- Une équipe consolidée présente sur le site ;
- Une nouvelle organisation du travail mise en place et la révision de certains outils ;
- La mise en place d'un nouvel atelier (théâtre) ;
- Une organisation qui s'ouvre plus sur l'extérieur ; avec une représentation plus soutenue dans toutes les réunions régionales et parisiennes.

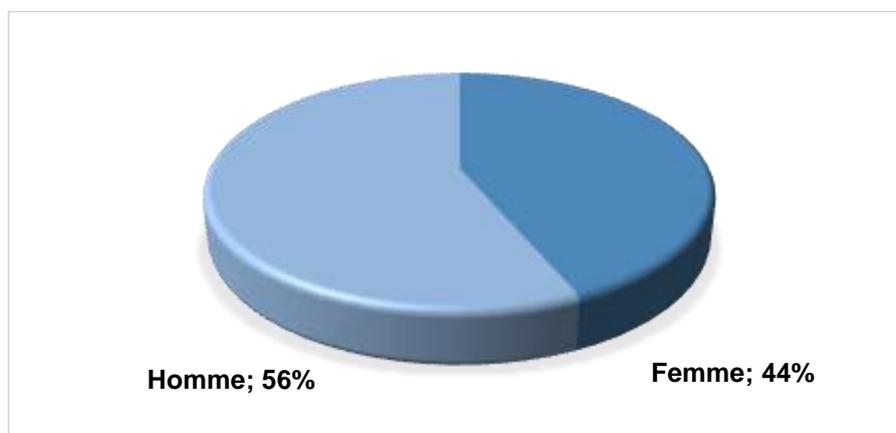
1.1 L'ACTIVITÉ

En 2016, 125 jeunes ont fréquenté l'EDI. Ces stagiaires étaient rattachés à 2 conventions en cours :

- convention 2015 qui s'est finalisée le 31 août 2016 ;
- convention 2016 qui a démarré tardivement au regard de la nouvelle gouvernance régionale (cette convention prendra fin le 31 août 2017). Par ailleurs, l'EDI a participé à la mise en œuvre du plan 500 000 formations initié par le gouvernement.

A/ LE PUBLIC ACCUEILLI EN 2016

S'agissant de la répartition par « genre », les proportions sont quasi identiques à celles de 2015.



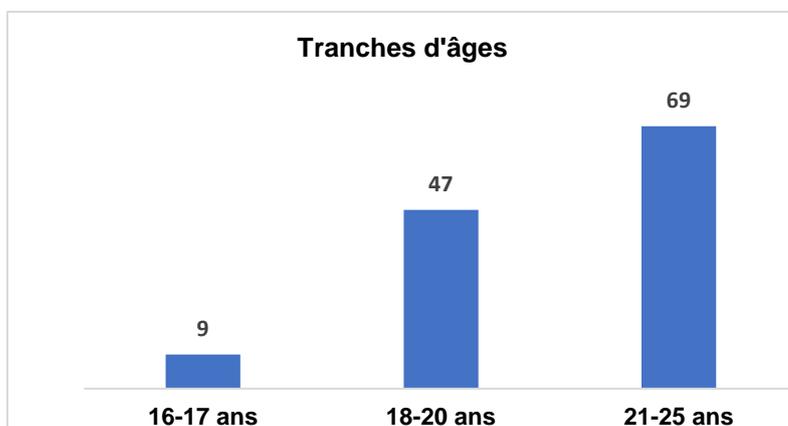
B/ LA TYPOLOGIE

En 2016, nous observons une augmentation des 16/17 ans accueillis, passant de 1% à 7,2 %. Cette situation nous oblige à repenser le travail avec les détenteurs de l'autorité parentale.

La tranche des 18/20 ans baisse à hauteur d'environ 7 % sans explication objectivable. Est-ce un effet de la mise en place de la garantie jeune à Paris, du plan 500 000 formations ?

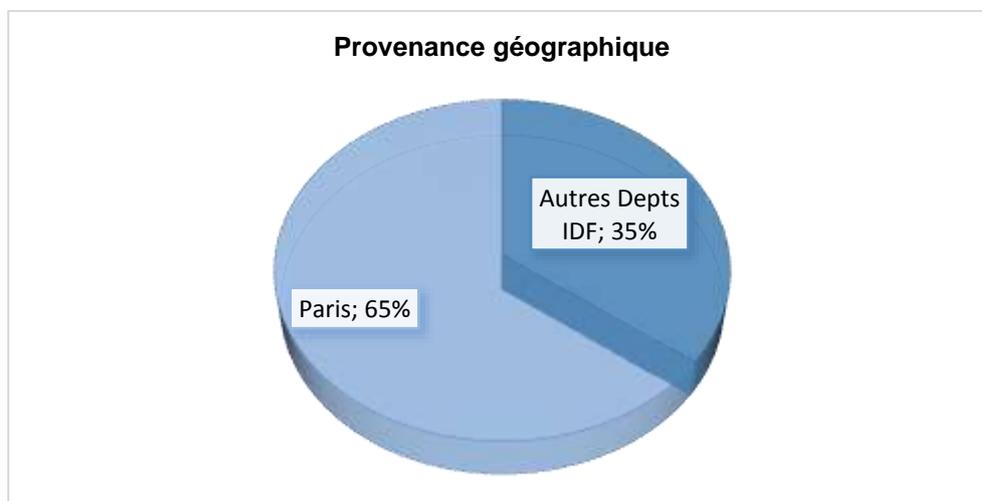
Notons que la tranche 21/25 ans reste majoritaire. Elle représente plus de la moitié (55 %) des jeunes accueillis. Ce chiffre est à peu près comparable à celui de l'année 2015.

Ces données sont quasi similaires à celles de 2015.



C/ LA PROVENANCE GÉOGRAPHIQUE

Bien que le dispositif Espace de Dynamique d'Insertion s'adresse à l'ensemble des jeunes de 16 à 25 ans résidant en Ile-de-France, un peu plus de 6 jeunes sur 10 viennent de Paris. Ces données sont quasiment identiques à celles de 2015.



D/ LES NIVEAUX SCOLAIRES

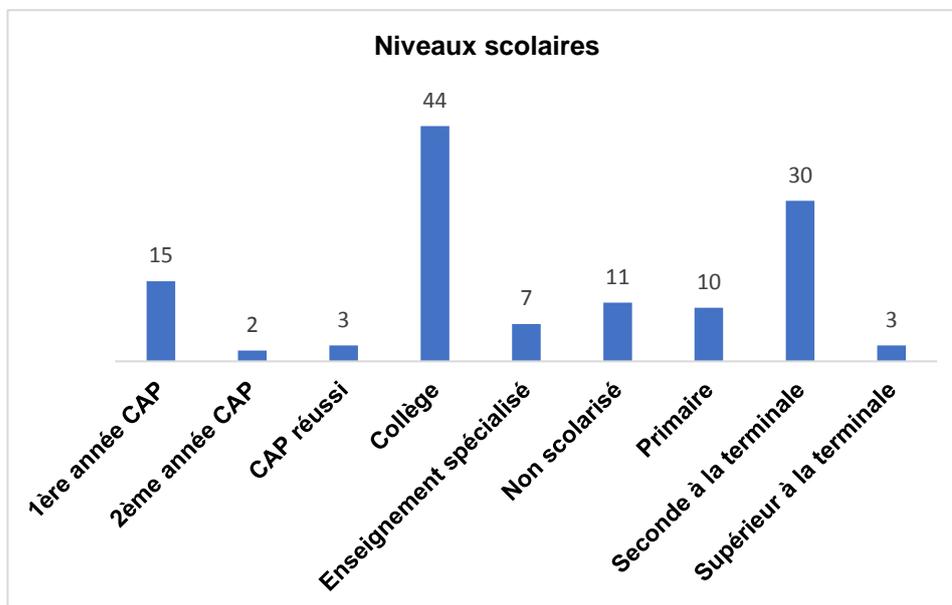
En 2016, l'EDI a reçu 16 % de jeunes n'ayant jamais été scolarisés ou ayant stoppé leur scolarité en primaire.

Un tiers des jeunes accueillis a arrêté sa scolarité au collège.

Ils étaient 16 % à avoir entamé un CAP avant d'entrer à l'EDI. Seuls 2,4 % avaient réussi cet examen, mais l'orientation initiale ne leur convenait pas.

26 % des jeunes accueillis ont un niveau bac ou post bac.

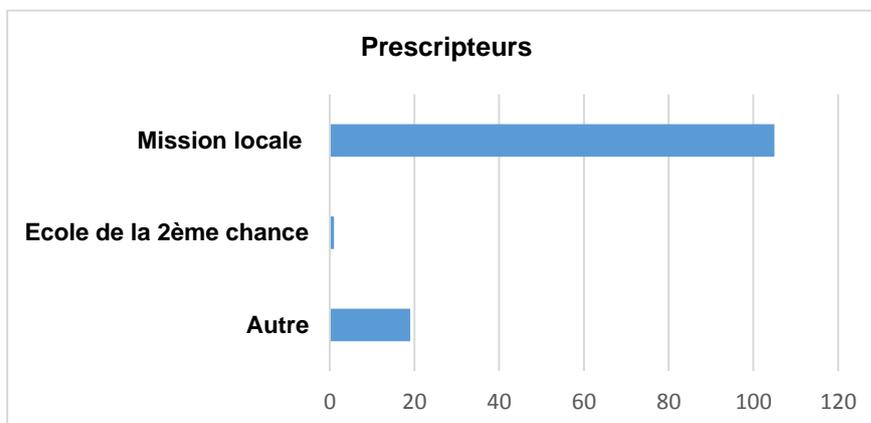
Cette hétérogénéité des parcours antérieurs de formation nécessite, pour l'équipe de l'EDI, une adaptabilité constante, en s'appuyant sur les savoirs de certains et les savoir-faire des autres.



E/ LES PRESCRIPTEURS

Comme le présente le graphique ci-après, les principaux prescripteurs de l'EDI Emergence sont de loin les missions locales. Ces chiffres sont constants depuis plusieurs années. Si la Mission Locale de Paris adresse le plus de jeunes à l'EDI (en raison, notamment du lieu d'implantation de la structure), notons que les missions locales de Seine Saint Denis, de l'Essonne, du Val de Marne et de la Seine et Marne sont également prescriptrices de notre structure, en raison de sa commodité d'accès par les transports en commun.

Les autres prescripteurs sont l'Aide Sociale à l'Enfance, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, et diverses associations intervenant principalement dans le cadre de la protection de l'Enfance.



1.2 LES ACTIONS MENÉES À L'EDI EN 2016

Au premier trimestre 2016, il y a eu une refonte des ateliers collectifs proposés à l'EDI Emergence. Cette modification du planning des activités devait permettre de répondre plus précisément aux axes stratégiques de la Région Ile-de-France en matière de formations professionnelles (par exemple le développement de l'offre de formations en français langue étrangère, anglais professionnel et numérique) tout en répondant aux évolutions des attentes des stagiaires. Ces changements se sont articulés de la façon suivante :

- Dédoublage de l'atelier « Français pour débutants » avec des groupes de niveau ;
- Création de l'atelier « Français et Anglais professionnel » ;
- Refonte de l'atelier « Informatique et Internet » qui est devenu l'atelier « Compétences numériques » comprenant l'acquisition de connaissances dans le domaine de l'informatique et des mathématiques par niveau (initiation et perfectionnement) ;
- Fusion des ateliers « Groupe de suivi de l'insertion professionnelle » et « Techniques de recherches d'emploi » au profit d'un nouvel atelier nommé « Gestion de l'insertion » ;
- Changement de l'atelier « Société, culture et prévention santé » qui devient « Société et environnement ».

1.3 BILANS DES ACTIVITÉS EN 2016

A/ LES ATELIERS COLLECTIFS

Au nombre de huit en 2016 (hors groupes de niveau), les ateliers collectifs, en articulation avec les entretiens d'accompagnement individuel, permettent :

- de faire une évaluation sur le plan cognitif, relationnel et technique ;
- l'acquisition et/ou la consolidation des compétences à la fois techniques, sociales et professionnelles ;
- la valorisation des acquis par la validation des connaissances et des réalisations individuelles ou collectives.

Français pour débutants

De janvier à août 2016, l'atelier de français était découpé en deux ateliers :

- **L'atelier « oral »** propose des activités de compréhension et de production orales afin d'encourager l'acquisition du français même pour les stagiaires peu lettrés. Les stagiaires n'étant pas ou peu à l'aise avec la lecture et l'écriture peuvent ainsi participer et acquérir des bases nécessaires avant l'entrée dans l'écrit. L'hétérogénéité en termes de niveau de langue à l'oral entre les jeunes est un atout. Il permet la mise en place d'activités associant des jeunes de différents niveaux favorisant l'entraide ;
- **L'atelier « écrit »** met en place des activités de compréhension écrite avec des questions portant sur un fait de langue de niveau A1, ou encore sur une thématique de la vie quotidienne telle que la ville, les loisirs, la vie professionnelle ou la musique. Les thèmes sont choisis en fonction des centres d'intérêt des jeunes ou de leurs objectifs d'insertion professionnelle.

À partir de septembre 2016, l'EDI a souhaité faire évoluer l'atelier afin de mieux correspondre aux besoins et aux attentes des jeunes. Il a été divisé en deux niveaux d'apprentissage :

- **L'atelier « alphabétisation »** : cible particulièrement les jeunes peu ou pas scolarisés. Des activités autour de l'alphabet, ainsi que des exercices pratiques de phonie-graphie sont mis en place pour favoriser l'apprentissage de la lecture et de l'écriture ;
- **L'atelier « niveau A1 »** : allie l'oral et l'écrit avec pour objectif l'acquisition de la langue française, parlée et écrite, en société et en contexte professionnel.

Français et Anglais professionnels

Cet atelier a pour double objectif de travailler en français et en anglais sur la communication écrite et orale, principalement à travers la construction documentée de situations professionnelles à partir des pistes de projets professionnels des stagiaires.

Des activités guidées sur des sites dédiés à l'anglais pour consolider grammaire et vocabulaire sont également proposées.

Le niveau d'anglais des stagiaires étant très inégal, mais souvent élémentaire, leur participation spontanée a dépendu de leur degré de confiance dans la connaissance de l'anglais, ou bien même en amont de la connaissance des environnements professionnels. Cette démarche liée à leurs intérêts professionnels leur convient toutefois mieux qu'un travail sur des situations générales.

Ainsi des fiches de vocabulaire ont été créées au fil des séances, par exemple sur le corps humain, le tourisme, la restauration.

Gestion de l'insertion

Cet atelier vise à maintenir la mobilisation et à autonomiser les stagiaires dans leurs démarches d'insertion socio-professionnelle.

Les objectifs ont un peu évolué au cours de l'année pour trouver la meilleure articulation possible avec l'atelier Élaboration du Projet Professionnel.

Les stagiaires, au fil des séances ont appris à faire le suivi régulier des actions ou démarches entreprises : recherche d'informations et candidatures pour des formations, stages ou emplois (contact téléphonique, mise à jour des cv, lettre de motivation). Ils ont également concrètement préparé leurs démarches ou entretiens (recherche d'itinéraire, préparation des questions et travail sur la posture professionnelle).

Société et environnement

Cet atelier a pour finalité de développer la culture générale des jeunes en prise avec leur environnement pour contribuer à développer leur autonomie sociale et professionnelle. Pour favoriser une approche la plus concrète possible, cette sensibilisation se fait à travers le visionnage de documentaires, l'intervention de partenaires extérieurs, des échanges où chacun peut exprimer et développer son point de vue, des exercices en groupe, des quizz, des jeux et occasionnellement des sorties.

Les stagiaires ont pu faire évoluer leur vision et améliorer leur compréhension de l'importance de la prévention santé, grâce à l'intervention mensuelle d'un médecin de l'EMIPS (*). Ils ont également pu obtenir des réponses très concrètes à leurs questions, utiles pour leur insertion, comme le contenu d'un contrat de travail, la lecture d'une fiche de paie. Ils ont aussi eu l'occasion d'élargir leurs connaissances sur d'autres secteurs d'activités économiques, comme celui du développement durable à travers la découverte des questions touchant au recyclage, aux différentes énergies et aux métiers liés.

Compétences numériques

La multiplication des supports numériques (téléphone intelligent, tablette, ordinateur) a, en quelque sorte, démocratisé l'accès à l'information. Néanmoins, nombreux sont les jeunes qui doivent encore apprendre à mettre ces outils au profit de leur parcours professionnel.

(*) Équipe Mobile d'Intervention et de Prévention du Sida

Ainsi, les objectifs de l'atelier visent à permettre aux jeunes d'être en mesure :

- De faire des recherches sur Internet ;
- De produire des documents simples et composites ;
- D'échanger des informations et des documents ;
- De mobiliser leurs connaissances de base en mathématiques dans le cadre de leur formation et au-delà.

En 2016, l'accent a été mis d'une part sur l'utilisation du traitement de texte pour élaborer CV et lettre de motivation et d'autre part sur l'utilisation optimale de la messagerie électronique.

Élaboration du projet professionnel

Deux profils de stagiaires participent à cet atelier :

- Ceux qui n'avaient pas encore d'idées sur leur projet professionnel et que nous avons accompagnés dans la découverte des environnements professionnels et l'émergence de trois pistes de métiers ;
- Ceux qui avaient déjà réfléchi ou découvert des métiers possibles, mais qui voulaient confirmer ou travailler sur un plan B, un plan C.

On a pu remarquer également des disparités dans l'appropriation des outils utilisés au cours de l'atelier, compte tenu des difficultés linguistiques. Pour y faire face, la stratégie a été de simplifier une grande partie des supports pour les rendre plus accessibles et d'accorder plus d'attention aux stagiaires ne maîtrisant pas la langue française.

L'un des axes d'amélioration consisterait, comme cela a été testé au cours de l'année 2016, à faire intervenir encore plus de professionnels et/ou des centres de formation au sein même de l'atelier afin de présenter des métiers qui recrutent ou des dispositifs encore inconnus des stagiaires.

Synthèse des compétences

Cet atelier a permis aux stagiaires de verbaliser et consolider leur apprentissage. En outre, ils ont pu se nourrir des réflexions du groupe, reformuler et éclaircir leurs pensées quant aux compétences et savoirs acquis.

Théâtre

Les jeunes du groupe sont particulièrement sensibles au média théâtre qu'ils ont accueilli positivement. Ils sont très demandeurs et participent activement aux ateliers. Durant les deux premiers ateliers, le groupe était constitué de trois ou quatre jeunes. Ils sont à présent douze jeunes à venir régulièrement.

Il y a une bonne dynamique dans le groupe et une ambiance respectueuse.

Du fait de cette dynamique positive, les jeunes se sentent à l'aise dans l'atelier et prennent des risques dans leur jeu.

B/ L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

S'agissant de l'accompagnement individuel des stagiaires, il se fait par le suivi au niveau social et professionnel par deux chargées d'insertion et les entretiens de soutien psychologique à visée professionnelle.

Les entretiens de soutien psychologique à visée professionnelle

Dans l'ensemble, tout au long de leurs parcours à l'EDI, les stagiaires investissent les entretiens de soutien psychologique et viennent régulièrement. Le rythme des séances est décidé avec le stagiaire et peut varier d'un entretien par semaine à un rendez-vous tous les 15 jours ou toutes les 3 semaines. Ce rythme peut être réaménagé. La majeure partie des stagiaires doit être sollicitée pour venir aux rendez-vous fixés. Il n'y a que quelques stagiaires qui viennent spontanément à leur entretien.

Certains stagiaires peuvent être réticents, de prime abord, à venir aux entretiens, mais cette réticence est rapidement levée et ne persiste pas sur la durée.

Les entretiens se font en lien avec le reste de l'équipe et certains peuvent être menés avec un/une collègue. Des réunions pluri professionnelles sont également organisées.

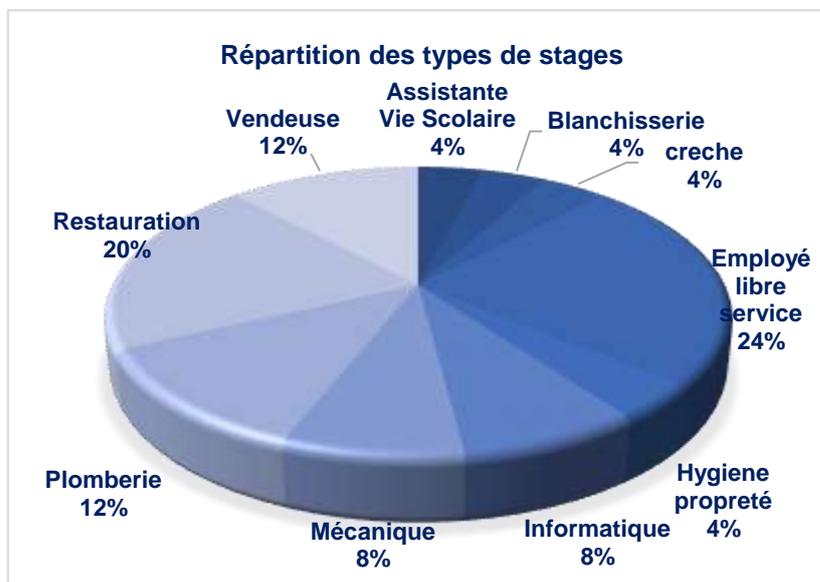
Pour certains stagiaires, un relais à l'extérieur (psychologue en association ou libéral) leur est proposé.

Des parcours personnalisés

Chaque jeune bénéficie d'un parcours de formation personnalisé. Il s'agit pour l'équipe de rendre concret le projet professionnel de chacun en s'appuyant sur ses compétences, ses centres d'intérêt et l'offre sur le marché de l'emploi.

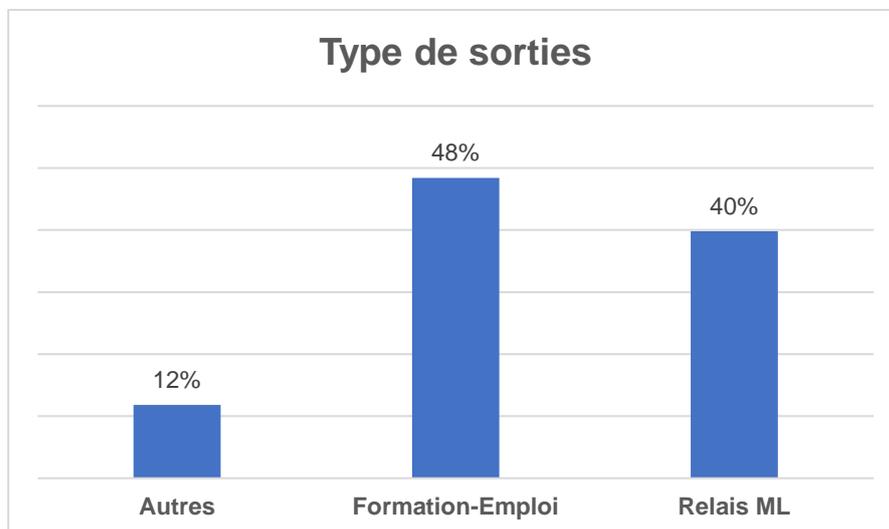
À ce titre, le schéma ci-dessous présente les secteurs dans lesquels les jeunes de l'EDI ont effectué des stages.

Majoritairement la vente et les emplois de libre-service sont plébiscités par les jeunes à hauteur de 36 % si l'on additionne ces deux branches. La restauration correspond également aux projets des jeunes. Ces secteurs sont très porteurs en Ile de France et l'EDI accompagne les jeunes dans la confrontation directe au monde du travail.



C/ LES SORTIES DU DISPOSITIF

En 2016, 72 jeunes ont quitté le dispositif dans les proportions suivantes :



- 48 % des jeunes sortent du dispositif EDI en formation ou en emploi ;
- 40% sont orientés vers la Mission Locale pour un projet spécifique, exemple un lieu de formation thérapeutique ;
- 12 % abandonnent le parcours de formation.

II – PERSPECTIVES 2017

Si de nombreux chantiers ont déjà été initiés en 2016, il nous reste à travailler sur d'autres axes que nous déclinons de la façon suivante :

- Réécrire le projet pédagogique et créer des outils qui en découlent ;
- Développer une meilleure connaissance des EDI en communiquant via des plaquettes, le teaser, ... ;
- Retravailler sur les orientations après EDI : emploi/alternance ;
- Améliorer les statistiques et la lisibilité du parcours ;
- Réfléchir à la formation des mineurs ;
- Se doter d'outils permettant d'appréhender l'action dans le temps ;
- Poursuivre la réorganisation de l'EDI ;
- Structurer le système d'information ;
- Mettre en place d'un référent handicap.

POLE INSERTION JEUNES

Permanence Accueil Jeunes
Service d'Insertion Jeunes
Résidence sociale Tillier
Service Éducatif Logement Jeunes



Dirigé par Gaétan DUJARDIN

PERMANENCE ACCUEIL JEUNES PAJ

24, RUE RAMPONEAU
75020 PARIS



Dirigée par Gaétan DUJARDIN

I – FAITS MARQUANTS EN 2016

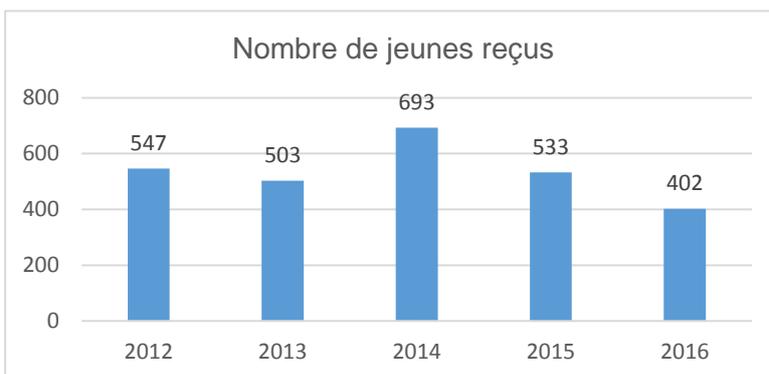
1.1 L'ACTIVITÉ

La **Permanence Accueil Jeunes (PAJ)** de l'ANRS est inscrite dans le dispositif des Points Accueil Écoute Jeunes (PAEJ). C'est une structure de proximité assurant un accueil de jour anonyme et inconditionnel pour des jeunes de 18-25 ans en situation d'errance sur le territoire parisien. La PAJ est ouverte du lundi au vendredi en journée.

En 2016, la Permanence Accueil Jeunes a accueilli 402 jeunes différents pour un total de 2 837 passages dans l'année. Cela correspond respectivement à une baisse de 24 % et de 36 % par rapport à 2015.

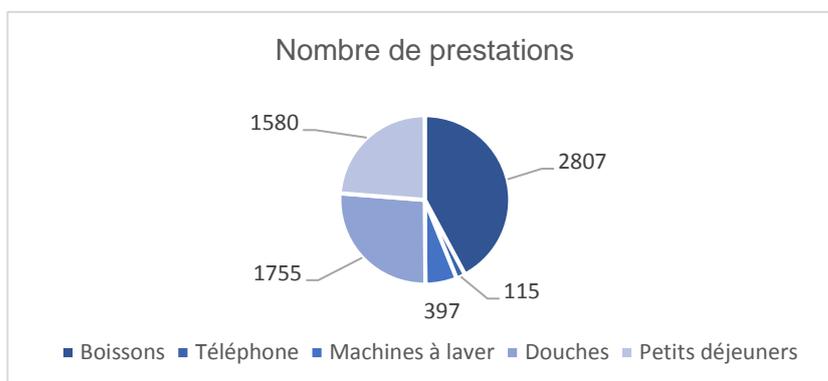
Nous émettons deux hypothèses pour expliquer cette baisse de fréquentation. La première interne serait le renouvellement de l'équipe éducative qui aurait entraîné involontairement une démobilisation des jeunes. La seconde externe serait l'ouverture des centres d'accueil pour migrants, captant une partie du public « jeune migrant » fréquentant habituellement la PAJ.

Fréquentation de la PAJ depuis 2012 :



1.2 LE TRAVAIL ÉDUCATIF À LA PAJ

Les prestations de première nécessité :



Les boissons chaudes, douches et petits déjeuners restent des prestations très demandées. Ainsi, les jeunes boivent tous une boisson chaude lorsqu'ils passent à la PAJ et plus d'un jeune sur deux prend une douche et un petit déjeuner.

Les entretiens réalisés à la PAJ : 272 entretiens en 2016. Seuls les entretiens formels dans un bureau sont comptabilisés.

1.3 VIE INSTITUTIONNELLE (FORMATION, JOURNÉE D'ÉTUDE, COMMISSIONS DE TRAVAIL...)

En 2016, l'équipe de la PAJ a bénéficié d'une journée d'étude interinstitutionnelle sur le thème de l'accueil et une éducatrice d'une formation sur le « jeune face au trauma ».

La PAJ, ainsi que l'ensemble du pôle Insertion de l'ANRS, a signé une convention de partenariat avec la PASS Ophtalmo de la Fondation Rothschild.

1.4 COMITÉ DE PILOTAGE

Le comité de pilotage, qui s'est tenu en Mai, a réuni les deux principaux financeurs de la PAJ : la DDCS et la DASES, ainsi que des partenaires (PSA Belleville) et une représentante de la RIVP, propriétaire des locaux. Ce comité de pilotage a été l'occasion d'échanger sur le bilan de l'activité et les difficultés rencontrées notamment au niveau des locaux.

1.5 L'INTERVENTION DES ÉQUIPES MOBILES DE PSYCHIATRIE-PRÉCARITÉ (EMPP)

L'équipe a repensé à une meilleure efficacité du partenariat avec l'équipe mobile psychiatrie précarité qui intervient depuis plusieurs années dans les locaux. Celle-ci participe désormais une fois par mois à la réunion d'équipe pour répondre aux questions des éducateurs sur une situation donnée. Pour rendre plus efficient la présence de l'EMPP directement auprès des jeunes de la PAJ, l'équipe peut se déplacer à tout moment de la journée où le jeune, repéré par les éducateurs en grande souffrance psychique, est disponible pour un premier contact avec l'interne ou l'infirmier.

II – PERSPECTIVES 2017

2.1 D'UN POINT DE VUE OPÉRATIONNEL

- Continuer le travail partenarial avec les équipes mobiles psychiatrie précarité (EMPP) de Maison Blanche ;
- Engager des travaux de déshumidification et de rénovation des locaux.

2.2 D'UN POINT DE VUE INSTITUTIONNEL

- Finaliser le projet de service ;
- Revisiter les procédures de travail et le règlement de fonctionnement ;
- Pour l'équipe bénéficier d'une journée institutionnelle sur un thème lié à l'insertion ;
- Participer à une formation sur le traumatisme pour certains membres de l'équipe.

2.3 D'UN POINT DE VUE FINANCIER

- Consolider le budget de la PAJ en répondant à des appels à projet sur des thèmes en lien avec les pratiques de la PAJ (santé des jeunes, prévention de la radicalisation, etc.).

SERVICE INSERTION JEUNES SIJ

39, RUE DU FAUBOURG POISSONNIÈRE
75009 PARIS



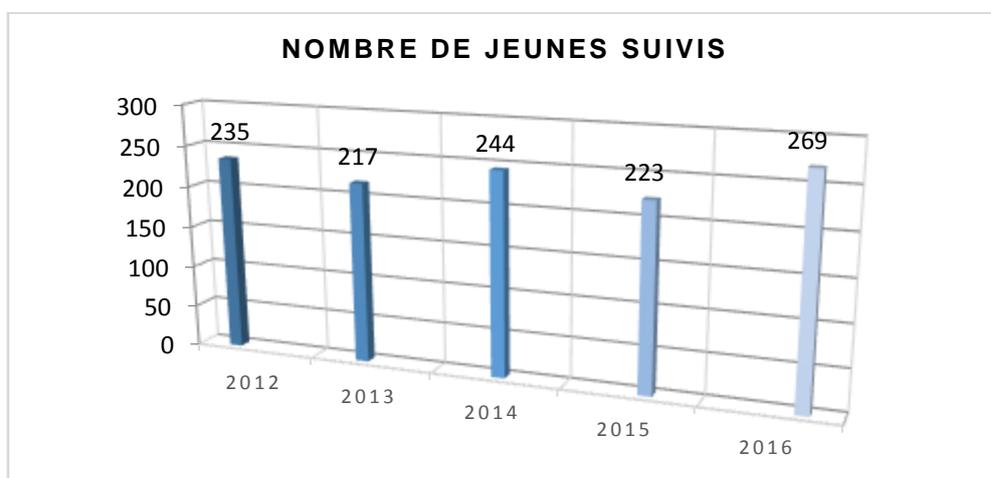
Dirigé par Gaétan DUJARDIN

I – FAITS MARQUANTS EN 2016

1.1 L'ACTIVITÉ

Le **Service Insertion Jeunes (SIJ)** de l'ANRS est un service d'accompagnement socio-éducatif pour des jeunes de 18 à 25 ans en situation de vulnérabilité ou en risque d'exclusion sociale : rupture familiale, fin de prise en charge institutionnelle, risque prostitutionnel ...

En 2016, 384 jeunes en détresse multiple se sont adressés au SIJ pour solliciter de l'aide. 213 ont été accompagnés et 171 ont été orientés vers des structures partenaires, plus adaptées à leurs problématiques.



En 2016, 269 jeunes ont été accompagnés par le SIJ. Cela correspond à une augmentation de 20 % par rapport à 2015, légèrement au-dessus de la moyenne des cinq dernières années (237). 213 jeunes ont signé un Document Individuel de Prise en Charge (DIPC) en 2016. Les 56 restants étaient déjà accompagnés en 2015.

1.2 CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES SUIVIS

- Âgés de 21 ans en moyenne ;
- Près de 60 % des jeunes suivis ont la nationalité française ;
- 38 % des jeunes suivis n'ont pas de diplôme (niveau V et V bis) ;
- 64 % ne sont plus en contact avec leur famille ou en lien conflictuel ;
- 26 % ont été suivis mineurs dans le cadre de la protection de l'enfance ;
- 65,7 % des jeunes sans activité déclarés à leur entrée ne sont plus que 26 % à la sortie ;
- 48 % dorment à la rue ou en squat.

1.3 PROSTITUTION

30 % des jeunes suivis par le SIJ se disent en situation de risque prostitutionnel. Le risque prostitutionnel et la prostitution touchent majoritairement les femmes. Rapporté au nombre de femmes suivies en 2016, ce sont alors 41 % d'entre-elles qui se disent en situation de risque prostitutionnel et 15 % en situation de prostitution. Ainsi, 55,77 % des femmes suivies sont concernées par la question prostitutionnelle.

1.4 LE TRAVAIL ÉDUCATIF

A/ DURÉE DU SUIVI AU SIJ

En 2016, près de la moitié des jeunes a été accompagnée pour une durée comprise entre 3 et 6 mois. Près de 16 % l'ont été pendant plus d'un an.

B/ PRESTATIONS MISES EN PLACE AU SIJ

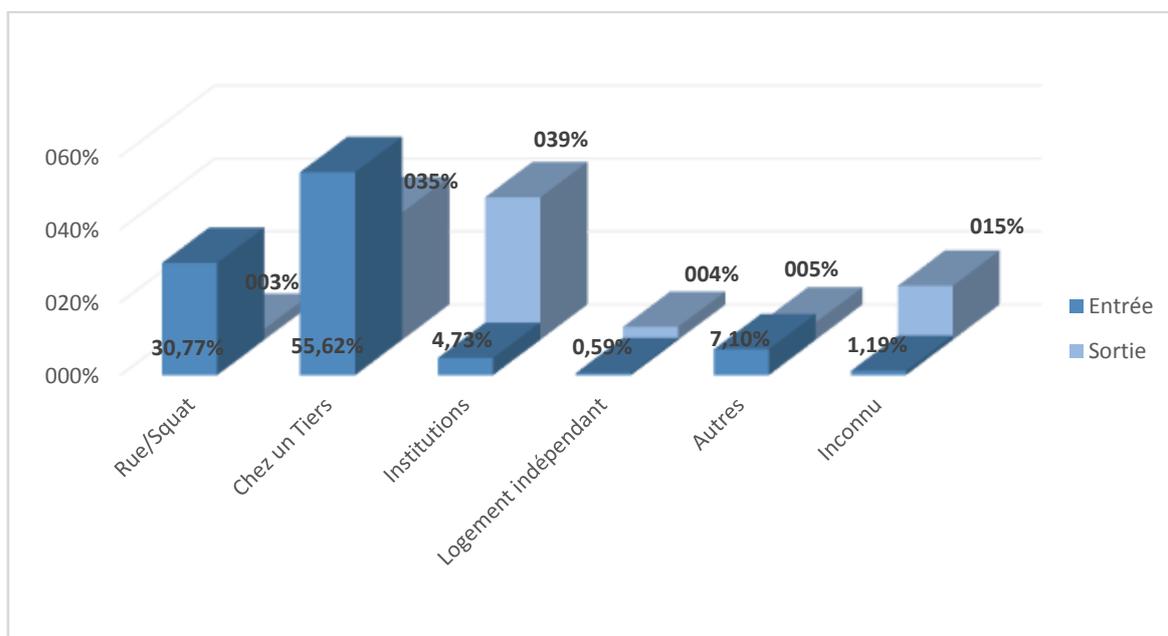
En 2016, 76 200 € d'aide alimentaire ont été distribués aux jeunes sans ressource ou ayant des ressources inférieures au RSA.

Cette aide est donnée sous la forme de chèques services et d'argent liquide, pour un équivalent de 5 € par jour.

C/ JEUNES AYANT BÉNÉFICIÉ DE LA PRESTATION HÔTELIÈRE

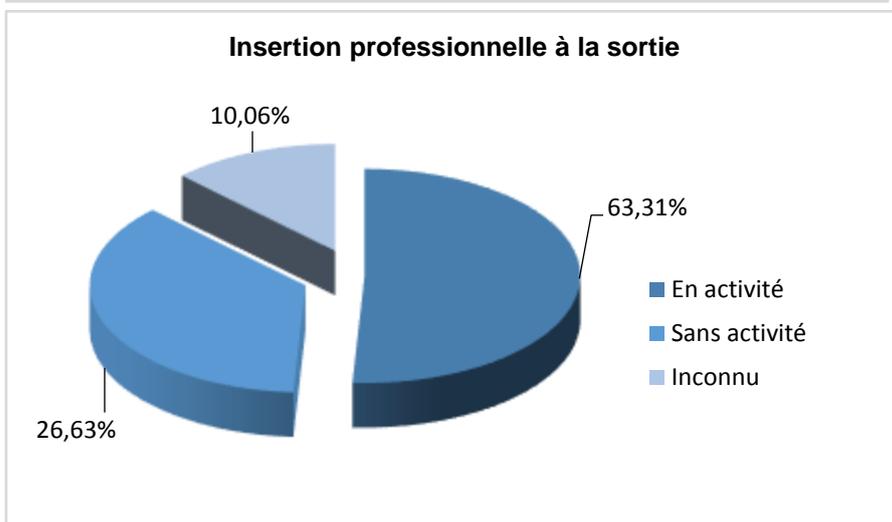
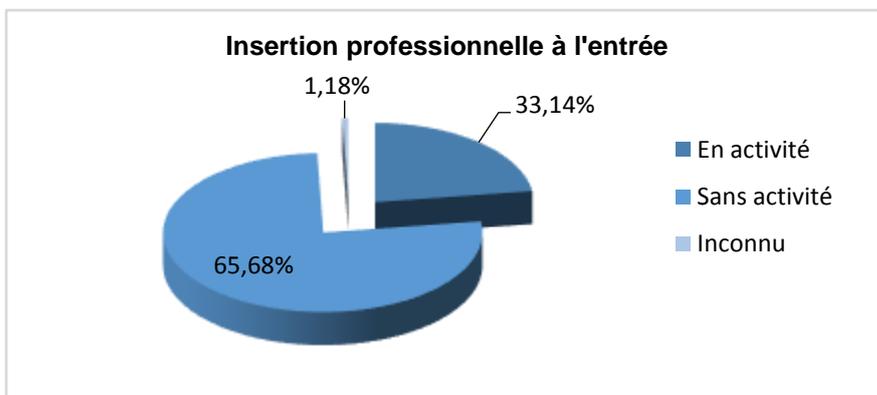
28 jeunes ont bénéficié de l'hôtel en 2016 contre 33 en 2015. La durée de prise en charge hôtelière reste longue au regard des difficultés d'insertion des jeunes d'une part et des difficultés à trouver un relais d'hébergement d'autre part.

D/ HÉBERGEMENT : SITUATION À L'ENTRÉE ET À LA SORTIE

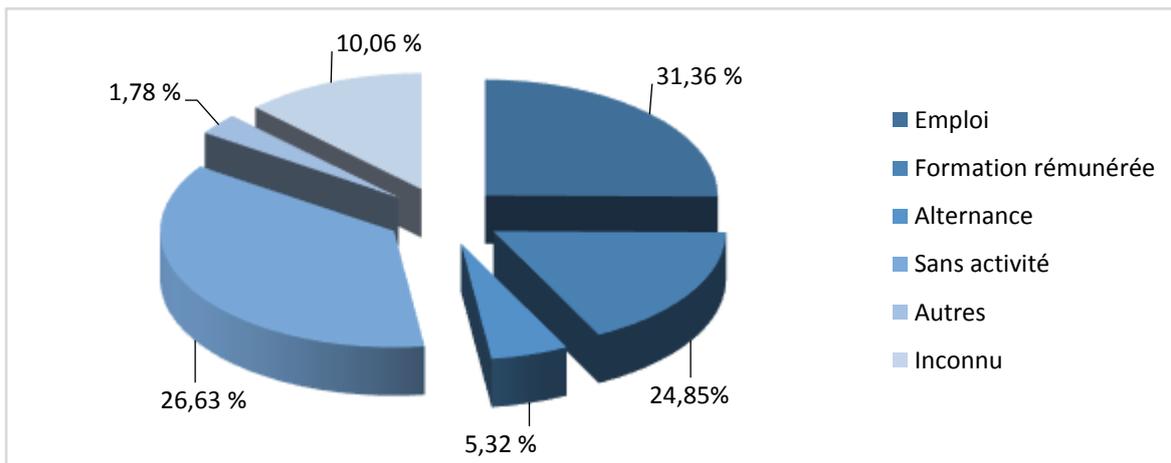


Nous notons une nette diminution du nombre de jeunes à la rue ou en squat entre l'entrée et la sortie. L'hébergement chez un tiers est souvent plus stable à la sortie (travail de fiabilisation des liens).

E/ INSERTION PROFESSIONNELLE : SITUATION À L'ENTRÉE ET À LA SORTIE



F/ TYPE D'ACTIVITÉ À LA SORTIE



65 % des jeunes se trouvent sans activité déclarée à leur entrée au SIJ, ils ne sont plus que 26,6 % à la sortie. Les autres jeunes ont tous engagé des démarches d'insertion, soit vers l'emploi/l'alternance (36,6 %), soit vers la formation professionnelle (24,87 %). On peut dire que 63 % des jeunes suivis sont dans une situation socio-professionnelle constructive à la fin de leur accompagnement.

G/ VIE INSTITUTIONNELLE

En 2016, l'équipe du SIJ a bénéficié d'une journée d'étude interinstitutionnelle sur le thème de « l'accueil et l'admission ».

Le SIJ, ainsi que l'ensemble du Pôle Insertion de l'ANRS, a signé une convention de partenariat avec le PASS Ophtalmo de l'Hôtel Dieu.

Le SIJ a revisité son projet de service qui sera validé en 2017, conformément au calendrier en vigueur.

H/ LE TRAVAIL DE CONCERTATION

À la suite des années précédentes, le SIJ a continué à développer les pratiques de concertation. Trois professionnels ont bénéficié d'une formation action sur les cliniques de concertation au sein de l'association École et Familles.

I/ LA GARANTIE JEUNES

Dans le cadre de la mise en place de la Garantie Jeunes à Paris, l'ANRS a souhaité s'engager aux côtés de la Mission Locale de Paris afin de contribuer à la réussite de ce dispositif. Le SIJ, avec un autre service du Pôle, a animé un atelier de présentation des dispositifs d'hébergement / logement auprès de chaque promotion Garantie Jeunes. Ainsi, 22 ateliers d'une demi-journée ont été menés en 2016.

II – PERSPECTIVES 2017

2.1 D'UN POINT DE VUE OPÉRATIONNEL

- Continuer le développement des pratiques de concertation, par un travail d'auto-formation et d'élaboration en équipe,
- Dans le cadre de notre partenariat avec la Mission Locale de Paris, l'équipe continuera à s'impliquer dans des actions auprès des jeunes bénéficiant de la Garantie Jeunes (animation d'ateliers). Par ailleurs, le SIJ participera également au projet « Dynamique Insertion Professionnelle » porté par la Mission Locale, à destination de jeunes en fin de Mesure ASE ou suivis par la Prévention Spécialisée.

2.2 D'UN POINT DE VUE INSTITUTIONNEL

- Finaliser le projet de service ;
- Revisiter les procédures de travail et le règlement de fonctionnement ;
- Faciliter les orientations réciproques des jeunes entre la Garantie Jeunes et le SIJ par la mise en place d'un protocole commun ;
- Bénéficier, pour l'équipe, d'une journée institutionnelle sur un thème lié à l'insertion ;
- Participer à une formation sur le traumatisme pour certains membres de l'équipe.

RÉSIDENCE SOCIALE CLAUDE TILLIER

APPARTEMENTS PARTAGÉS EN INTERMÉDIATION LOCATIVE
APPARTEMENTS CHEVALERET
TOUR MYKÉRINOS
14 SQUARE DUNOIS
75013 PARIS

11, RUE CLAUDE TILLIER
75012 PARIS



Dirigée par Gaétan DUJARDIN

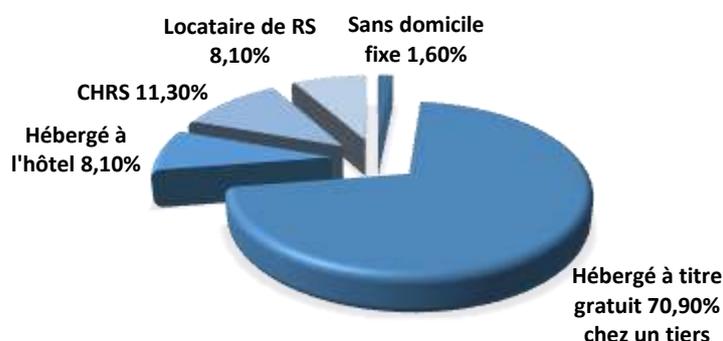
I – FAITS MARQUANTS EN 2016

La Résidence Sociale Claude Tillier dispose de 30 chambres meublées pour des jeunes actifs de 18-30 ans isolés. Afin de diversifier son offre de logements, la résidence a ouvert en avril 2015, 10 places supplémentaires dans des logements en intermédiation locative sous forme de colocation.

L'équipe de la résidence a logé et accompagné 62 jeunes : 44 au sein de la résidence sociale et 18 dans les appartements en colocation.

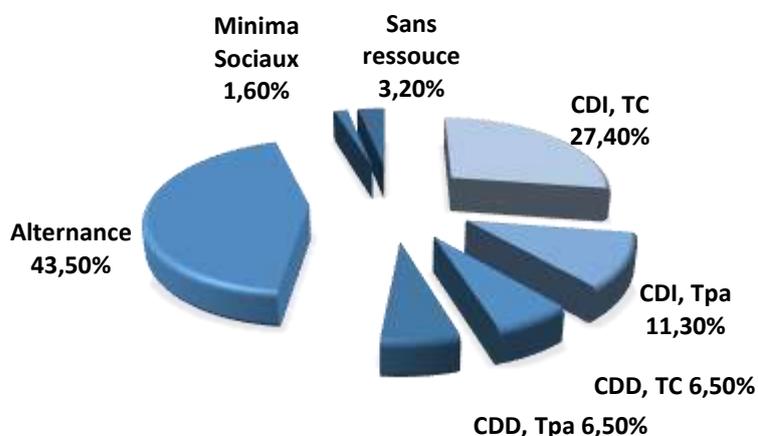
1.1 LES JEUNES

Type d'hébergement occupé par les jeunes avant leur entrée à la résidence



Nous notons que la majorité des jeunes (70 %) était hébergée à titre gratuit par des tiers. Ce type d'hébergement revêt des formes variées allant de l'hébergement stabilisé chez des amis, à des situations présentant des risques.

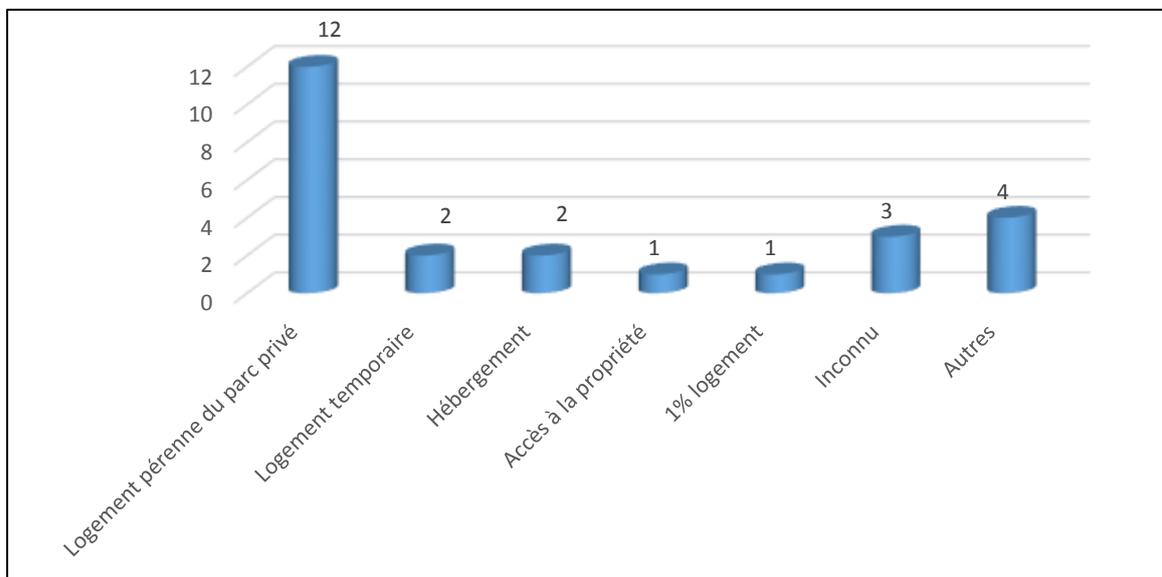
Activité des jeunes



43 % des jeunes sont en alternance. 54 % sont en situation d'emploi dont 38 % en CDI.

1.2 LE RELOGEMENT

HÉBERGEMENT DES JEUNES À LA SORTIE



Sur les 25 jeunes sortis de la résidence en 2016, 14 sont partis vers du logement pérenne.

II – PERSPECTIVES 2017

2017 sera l'année des 20 ans de la résidence. Une journée porte ouverte à destination des partenaires sera organisée à cette occasion.

Dans le cadre du partenariat entre l'ANRS et la Mission Locale de Paris, l'équipe va continuer à s'impliquer dans des actions auprès de jeunes bénéficiant de la Garantie Jeunes (animation d'ateliers).

Par ailleurs, l'équipe bénéficiera d'une journée institutionnelle sur un thème lié à l'insertion. Des membres de l'équipe participeront à une formation sur le traumatisme et une autre sur la gestion des impayés.

D'un point de vue opérationnel, un travail sur la prévention et le suivi des situations d'impayés de loyers sera mis en place.

SERVICE ÉDUCATIF LOGEMENT JEUNES SELoJ

86, RUE CHARONNE
75011 PARIS



DIRIGÉ PAR GAÉTAN DUJARDIN

I – FAITS MARQUANTS EN 2016

A partir de l'été 2014, l'ANRS, en lien avec le Département de Paris, a développé une activité d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) au sein de nouvelles résidences sociales situées à Paris pour jeunes actifs, depuis :

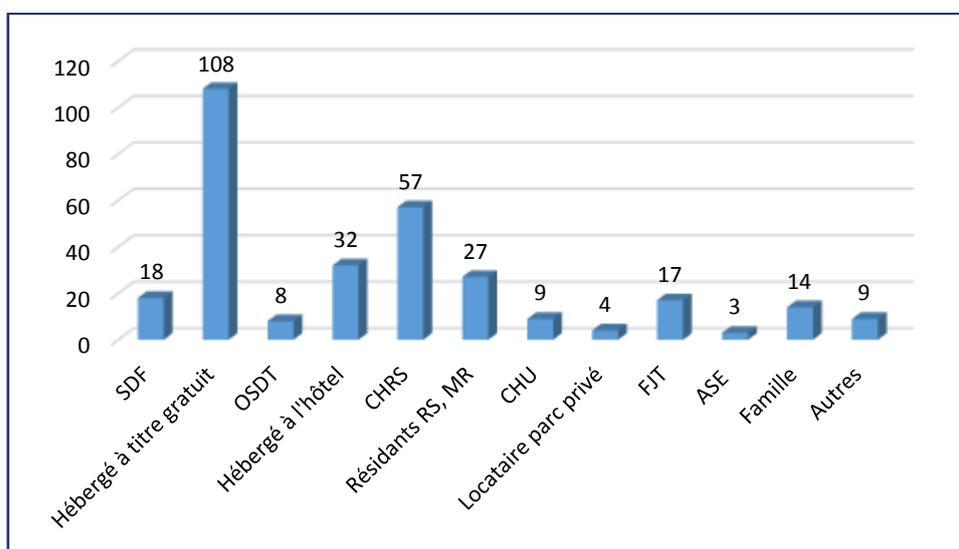
- septembre 2014 à la résidence sociale Jaurès, gérée par Adoma (47 mesures) ;
- juillet 2015 à la résidence sociale Louise Bourgeois, gérée par la société Lerichemont (30 mesures) ;
- septembre 2015 à la résidence sociale Bizot, gérée par Adoma (55 mesures) ;
- octobre 2015 à la résidence sociale Montparnasse, gérée par la société Lerichemont (40 mesures) ;
- novembre 2015 à la résidence sociale Regilia, gérée par Adoma (24 mesures) ;
- novembre 2016 à la résidence sociale Gaston Tessier, gérée par la société Lerichemont (60 mesures).

Au total, en comptant également les mesures au sein de la résidence sociale Tillier et des appartements partagés, l'ANRS assurera en continu 301 mesures d'ASLL.

À l'automne 2015, l'ANRS s'est dotée d'un service dédié à ces mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement : le Service Éducatif Logement Jeunes (SELoJ) dont les locaux sont situés au 86, rue de Charonne – Paris 11^{ème}. L'équipe est composée de 8 travailleurs sociaux et d'une chef de service.

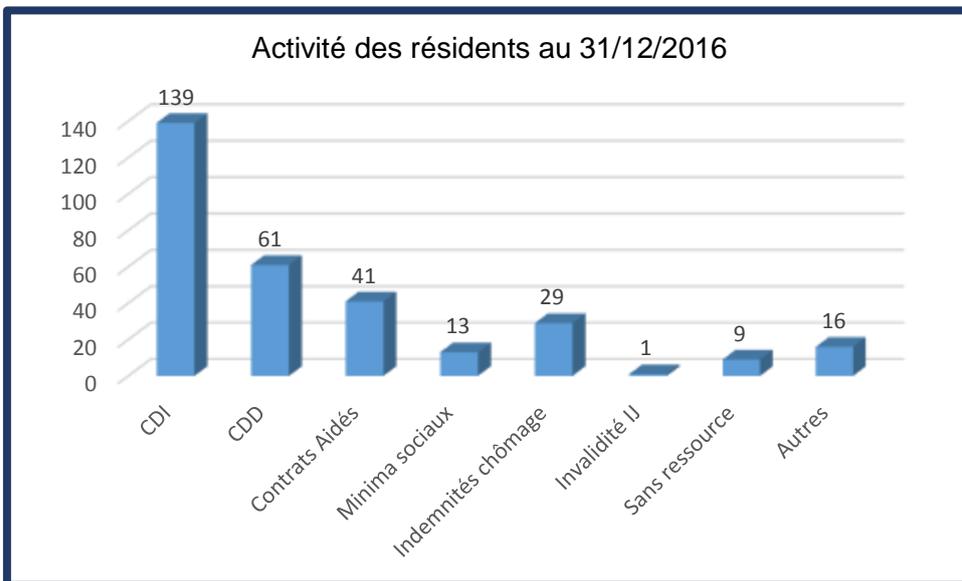
Ce rapport d'activité relate les 305 mesures d'ASLL assurées par SELoJ en 2016 sur l'ensemble des résidences sociales, y compris des ménages logés à la résidence Tillier et dans les appartements partagés (cf. rapport d'activité de la résidence Tillier).

1.1 SITUATION AVANT L'ENTRÉE EN RÉSIDENCE



58 résidents étaient dans une situation de grande précarité avant d'entrer en résidence (Sans Domicile Fixe - SDF, hébergement en hôtel). Si on ajoute les résidents venus de Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) et de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), cela fait 118 résidents (soit 38 %) qui ont connu des prises en charge institutionnelle avant leur entrée en résidence. Nous notons également que 108 résidents (35 %) étaient hébergés chez des tiers. Cet item reflète des situations diverses allant de l'hébergement stable à des situations parfois à risque pour les résidents.

1.2 ACTIVITÉ DES RÉSIDENTS AU 31 DÉCEMBRE 2016

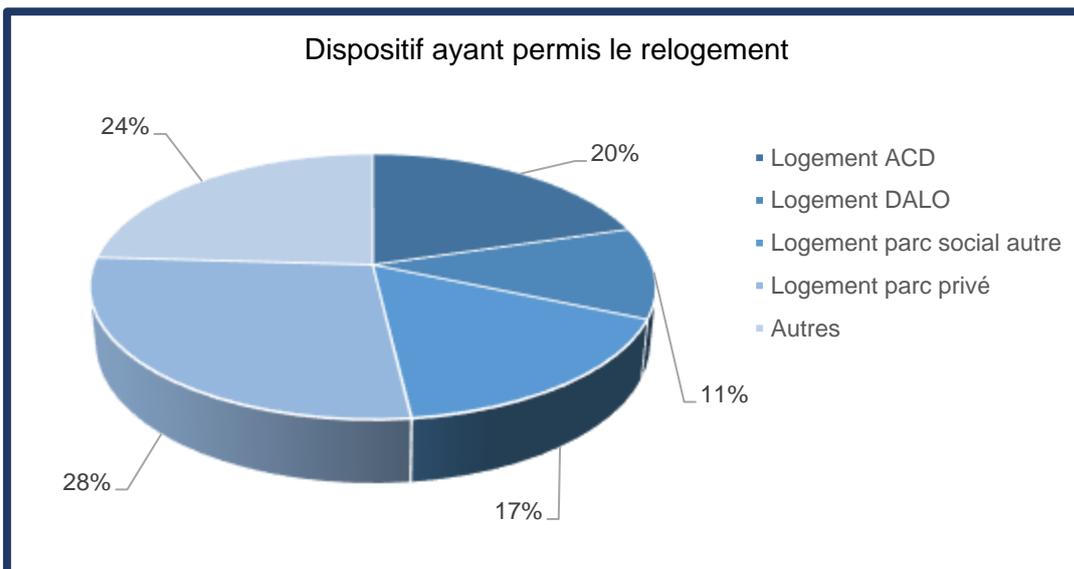


Il est à noter que certains résidents cumulent un emploi avec le Revenu de Solidarité Active (RSA) ou des indemnités chômage. C'est pourquoi nous constatons un total de 309 types d'activité pour 305 résidents accompagnés.

1.3 LE RELOGEMENT

En ce qui concerne le relogement, 51 résidents ont été relogés en logement pérenne en 2016, dont 15 en banlieue parisienne.

Les dispositifs mobilisés ayant permis ces relogements sont les suivants :



Logement ACD : logement résultant d'Accord Collectif Départemental

Logement DALO : Droit Au Logement Opposable (institué en 2007, permet aux personnes mal logées de faire valoir leur droit à un logement ou un hébergement digne).

1.4 ACTIONS MENÉES AU SEIN DE L'ÉQUIPE

A/ AU NIVEAU INSTITUTIONNEL

- Le DIPC (*) a été revu afin de mieux répondre aux exigences de l'accompagnement proposé ;
- Plusieurs réunions institutionnelles ont été organisées autour du projet de service qui sera finalisé au cours de l'année 2017 ;
- Une journée d'étude a été organisée sur le thème de l'accueil et de l'admission ;
- Une salariée a pu bénéficier d'une formation sur le trauma et une autre sur les troubles psychiatriques en lien avec l'atelier santé ville du 19^{ème}.

B/ AU NIVEAU PARTENARIAL, AVEC LES GESTIONNAIRES DE RÉSIDENCES (LERICHEMONT ET ADOMA)

Des rencontres régulières ont eu lieu aux différents niveaux hiérarchiques. Nous avons soulevé des difficultés particulières dans l'articulation entre le gestionnaire et l'ANRS sur la résidence Bizot, qui ont pu être discutées lors de rencontres institutionnelles. Des protocoles spécifiques ont été mis en place au cours de l'année 2016 afin de remédier à ces difficultés.

Par ailleurs, les difficultés techniques rencontrées par la société Lerichemont pour équiper les bureaux de permanence en informatique et téléphonie a complexifié les interventions concrètes des travailleurs sociaux concernés.

C/ PARTICIPATION À LA MISE EN ŒUVRE DE LA GARANTIE JEUNES À PARIS

Dans le cadre du partenariat avec la mission locale de Paris, l'ANRS a participé à la mise en œuvre de la Garantie Jeunes à Paris, notamment en animant des ateliers d'information sur l'hébergement / logement à destination des jeunes entrés dans le dispositif, auquel les travailleurs sociaux du SELoJ ont contribué.

II – PERSPECTIVES EN 2017

2.1 D'UN POINT DE VUE INSTITUTIONNEL

- La finalisation du projet de service ;
- L'écriture des autres outils de la loi 2002-2 : règlement de fonctionnement, livret d'accueil ;
- L'écriture de procédures de travail, notamment sur les admissions, les fins de prise en charge, la tenue des dossiers, les visites à domicile, la prévention des situations de gestion de l'agressivité.

(*) Document Individuel de Prise en Charge

2.2 AU NIVEAU PARTENARIAL

- Continuer à mettre en place des protocoles de travail avec les gestionnaires afin de faciliter l'articulation entre gestion locative et ASLL ;
- Relancer le partenariat au niveau local, notamment sur les questions de santé.

2.3 D'UN POINT DE VUE ORGANISATIONNEL

- Rechercher des locaux ERP (*) permettant à l'équipe une organisation de travail différente (plus collective).

2.4 D'UN POINT DE VUE OPÉRATIONNEL

- La relance des actions collectives ;
- La mise en place d'une « gazette des résidences », permettant de diffuser des informations aux résidents.

(*) Établissement Recevant du Public

SERVICE ÉDUCATIF POUR ADOLESCENTS SEA

9, RUE DU CHÂTEAU D'EAU
75010 PARIS



Dirigé par Marie-France SITTLER

I – FAITS MARQUANTS EN 2016

1.1 L'ACTIVITÉ DU SERVICE

A/ EN NOMBRE DE JOURNÉES

En 2016, le SEA a réalisé une activité de 65 664 journées pour un prévisionnel de 59 000 journées soit une suractivité de 6 664 journées.

Les mesures ordonnées dans le cadre judiciaire représentent 31 999 journées, soit 48,7 % de l'activité, tandis que les mesures d'Aide Éducative à Domicile (AED) représentent 33 665 journées, soit 51,3 % de l'activité. C'est la deuxième année que l'activité administrative du service est supérieure à l'activité judiciaire.

Les Actions Éducatives en Milieu Ouvert ordonnées (AEMO) par les autres départements continuent de diminuer ; elles représentent 2 124 journées, soit 3,2 % de l'activité (7,2 % en 2015).

L'activité « non renforcée » est supérieure de 5 838 journées par rapport au prévisionnel. Les mesures d'AED continuent d'augmenter. L'activité en AEMO a progressé en 2016 alors qu'elle avait fortement diminué en 2015 par rapport à 2014.

L'activité « renforcée » est légèrement supérieure au prévisionnel alors qu'elle n'avait pas été réalisée en 2014 et en 2015. Ce sont les AEMO qui ont augmenté, l'ensemble des cabinets des juges des enfants étant couvert en 2016.

L'AED renforcée qui concerne les jeunes majeurs a diminué en nombre de journées, mais augmenté en nombre de jeunes, beaucoup ayant été pris en charge au dernier trimestre de l'année.

B/ EN NOMBRE DE JEUNES

Mouvement de l'activité de 2013 à 2015

JEUNES SUIVIS	2014	2015	2016		
			Total	dont non renforcé	dont renforcé
Présents au 1er janvier	179	153	165	112	53
Entrées de janvier à décembre	156	165	183	125	58
Sorties de janvier à décembre	181	163	177	122	55
Total des mouvements	337	328	360	247	113
Variation des mouvements	- 9%	-2,7%	9,75%		
Présents au 31 décembre	154	155	171	115	56
TOTAL JEUNES	335	319	348	237	111

En 2016, le SEA a suivi 348 jeunes, 165 filles (47,5 %) et 183 garçons (52,5 %). La prépondérance du nombre de garçons suivis, observée pour la première fois en 2015, s'accroît en 2016.

Sur la totalité des 348 jeunes suivis, on recense 282 mineurs, soit 81 %, pourcentage légèrement en baisse par rapport à 2015 et 2014 (86 %).

Le nombre d'entrées a été supérieur au nombre de sorties (183/177) d'où l'activité intense du service.

Si l'on ajoute aux 177 fins de mesures, les 146 demandes de renouvellement, pour lesquelles un rapport est adressé à l'Aide Sociale à l'Enfance, ou aux juges des enfants, cela fait un total de 323 rapports rédigés dans l'année. Le travail administratif a été soutenu tant pour le secrétariat, que pour les travailleurs sociaux.

Fait nouveau et visible dès 2015 : le nombre de fratries (11).

En 2016, cette tendance se confirme. Le SEA a suivi 22 fratries ; 5 de ces fratries concernent des jumeaux, problématique très spécifique. Toutes les mesures à l'égard de fratries ont été exercées en binôme par les éducateurs.

C/ LES ENTRÉES

Toutes mesures confondues, le service reste majoritairement sollicité pour les adolescents de 16-17 ans, donnée constante depuis plusieurs années, mais en diminution toutefois en 2016 (46 % contre 60 % en 2015).

Le nombre des entrées de jeunes majeurs a doublé cette année (21 % contre 10 % en 2015) avec un fait nouveau : le SEA a accueilli 3 jeunes âgés de 20 ans. Cette nouvelle donnée répond à la volonté du Service Éducatif Jeunes Majeurs (SEJM) de préparer la sortie de certains jeunes du dispositif de protection avec une AED, par nature centrée sur l'insertion dans le réseau de droit commun.

Comme les années précédentes, le SEA reste principalement missionné par les cabinets des Juges des Enfants et les secteurs de l'ASE couvrant les arrondissements de l'est parisien (11, 12,13, 19, 20). En 2016 pour l'ASE, c'est le secteur des jeunes majeurs qui a le plus sollicité le service.

D/ LES SORTIES

177 mesures ont pris fin en 2016 dont 122 « non renforcées » et 55 « renforcées ». La durée moyenne d'intervention est globalement d'un an. Pour les mineurs, c'est en AED renforcée qu'elle est la plus longue.

Dix situations de jeunes (dont 2 fratries de 2) suivis en AED ont donné lieu à des demandes d'intervention judiciaire (signalements), soit pour le jeune suivi, soit pour le jeune et sa fratrie.

En 2016, le SEA a réalisé 18 placements dont 10 ont été préparés, 5 autres ont été préparés, mais réalisés en urgence et 3 ont été mis en œuvre en urgence. Par ailleurs, deux jeunes ont refusé le placement préconisé.

Les placements représentent 10 % du nombre de fins de mesure : 12 placements ont été mis en œuvre en AEMO, 8 en AED.

E/ LES JEUNES MAJEURS

En 2016, le SEA a suivi 66 jeunes majeurs contre 43 en 2015 (40 filles et 26 garçons), soit 19 % de l'ensemble des jeunes du service (14 % en 2015).

Cette augmentation significative est à mettre sur le compte de facteurs à la fois exogènes et endogènes : le bon fonctionnement entre le service et le SEJM, une politique départementale soutenue en direction des majeurs, mais aussi la stabilisation de l'équipe éducative au S.E.A.

F/ LE PÔLE ACCUEIL–ÉVALUATION–ORIENTATION

	Mineurs	Majeurs	Total
Garçons	23	17	40
Filles	17	26	43
Total	40	43	83

En 2016, le SEA a réalisé 83 évaluations contre 60 en 2015. Cette augmentation s'explique par la vacance du poste de travailleur social dédié à l'évaluation fin 2015 et principalement par une augmentation sensible des demandes du SEJM : 43 évaluations ont concerné des jeunes majeurs contre 23 en 2015.

Le nombre d'évaluations concernant les jeunes majeurs est supérieur aux mineurs, contrairement aux années précédentes.

Outre les demandes d'évaluations adressées par les secteurs de l'ASE pour les mineurs, et le SEJM, les demandes ont émané directement des jeunes (7), des parents (4), des services sociaux scolaires (7), des services de polyvalence (4), de diverses structures (7).

À l'issue de ces évaluations, le service a préconisé 30 mesures d'AED, dont 16 pour des mineurs et 14 pour des majeurs, des transmissions à l'autorité judiciaire pour 7 situations, des orientations vers d'autres services (3) ; 14 mesures n'ont pas été menées à leur terme et 26 se sont terminées sans préconisation.

Le pôle exerce une mission importante d'accueil et de conseil pour des parents et des jeunes s'adressant au service.

1.2 LA VIE DU SERVICE

Dans la continuité du dernier trimestre 2015, le premier semestre 2016 a été marqué par des mouvements du personnel : une démission, un départ à la retraite. Quatre nouveaux travailleurs sociaux ont été recrutés durant cette période pour remplacer ceux partis fin 2015 et en 2016. Une assistante sociale a été embauchée pour le pôle Accueil-Évaluation-Orientation, ce qui permet de renforcer la pluri professionnalité du service.

Le renouvellement de près de 60 % de l'équipe éducative s'est déroulé dans un contexte de participation de l'ensemble des professionnels du service et dans un esprit de transmission : accueil et tutorat par les salariés en poste, encadrement technique renforcé de la chef de service, élaboration d'un livret d'accueil des nouveaux professionnels.

En fin d'année 2016, SEA a fait l'objet d'une enquête flash de la DASES pour les mesures d'AEMO.

La réactualisation du projet de service a donné lieu à plusieurs réunions institutionnelles fin 2016 dont une consacrée aux besoins des adolescents. Cette démarche se poursuit en 2017.

Parrainage : le service a participé aux réunions organisées à la Mairie de Paris, dans le cadre du schéma départemental parisien de prévention et de protection de l'enfance, sur le développement du parrainage pour les jeunes confiés à l'ASE.

Dans la continuité de ces réunions, une rencontre a eu lieu entre l'ANRS (SEA, Service Insertion Jeunes, Direction Générale) et la Fondation Agir Contre l'Exclusion. D'autres contacts ont été pris par le SEA, notamment avec PROXITÉ pour le parrainage scolaire et professionnel et PARRAINS PAR MILLE pour les jeunes isolés.

Malgré la suractivité et le renouvellement des éducateurs, les actions collectives se sont poursuivies en 2016. Partant du constat que les jeunes ne connaissent pas Paris et suite à une proposition de la DASES, des rencontres ont eu lieu entre des éducatrices du service et le référent social du musée Carnavalet, musée de l'histoire de la ville de Paris. Un partenariat a permis d'organiser une balade urbaine sur l'Île de la Cité, une visite de la crypte archéologique de Notre Dame et une autre du musée. Ces différentes visites ont permis à des jeunes qui ne connaissent souvent que leur quartier et les moyens de transports, d'être sensibilisés aux richesses culturelles, architecturales et historiques de la ville où ils vivent.

II – PERSPECTIVES 2017

La loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant, ainsi que les référentiels élaborés par la DASES amènent des évolutions dans les pratiques professionnelles (connaissance approfondie et prise en compte des besoins des adolescents, évolution des rapports de situation donc des écrits, contenus des rapports d'activité, formation des professionnels...), qui vont nécessiter la mise en place d'instances de travail, notamment sur les données statistiques (questionnaires de début et de fins de mesure).

Depuis la création du SEJM, le SEA est très clairement situé comme un des deux services exerçant les mesures d'AED jeunes majeurs ce qui a pour effet une augmentation du nombre de jeunes suivis. Les échanges qui vont se poursuivre avec le SEJM en 2017 permettront d'étudier la pertinence et l'évolution des mesures d'AED jeunes majeurs, dans une perspective d'accompagnement de ces jeunes vers l'autonomie et les services de droit commun.

Conformément aux préconisations de l'évaluation externe, seront prioritaires en 2017 :

- Le renouvellement de l'habilitation du service ;
- La finalisation du nouveau projet de service ;
- La poursuite des actions collectives.

SERVICE ACCUEIL D'URGENCE 75 SAU75

9, RUE HENRI REGNAULT
31, RUE DIDOT
75014 PARIS



Dirigé par Alain TUR

Le SAU75 a poursuivi sa mission de protection de l'enfance tout au long de l'année 2016. Les services de Didot et Regnault ont ainsi répondu aux demandes des dispositifs administratifs et judiciaires pour prendre en charge des adolescents en situation de danger.

Le SAU75 organise son action sur les sites de Regnault et Didot dans le 14^{ème} arrondissement de Paris. Le dispositif décline sa triple mission, accueil-évaluation-orientation, pour un public mixte de 24 mineurs âgés de 13 à 17 ans. L'établissement est ouvert en mode continu 365 jours/an.

I – FAITS MARQUANTS EN 2016

En préalable, il semble important de :

- Retracer l'actualité générale de la protection de l'enfance avec son évolution, ses déclinaisons sur le plan départemental ;
- Rappeler également les relations partenariales qui se sont maintenues, ou nouées au cours de l'année.

La promulgation de la loi n°2016-297 du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant concerne directement le fonctionnement du SAU, comme l'évaluation d'un mineur à partir d'une information préoccupante réalisée par une équipe pluridisciplinaire identifiée et formée, les conditions dans lesquelles un mineur peut être confié à un tiers pour un accueil durable et bénévole, l'approbation du référentiel qui définit le projet pour l'enfant. On pourra noter que le schéma départemental parisien 2015-2020 présenté quelques mois auparavant, est en totale concordance dans ses objectifs avec les axes majeurs de cette loi.

L'hébergement d'urgence, qui fait l'objet d'un protocole depuis 2014, a établi un bilan de 2015 plutôt positif qui fait ressortir la réactivité du système, notamment au sujet des demandes du parquet des mineurs.

L'interface UGO, elle aussi opérationnelle depuis 2014, fait état d'une utilisation plus nuancée de la part des travailleurs sociaux du département.

L'Aide Sociale à l'Enfance a également poursuivi sa réorganisation avec un impact fort des effectifs dans les secteurs après la création du SEJM (Secteur Éducatif pour Jeunes Majeurs).

Repéré dans le réseau parisien de la protection de l'enfance, le SAU75 a continué sa collaboration avec les structures de santé, de l'éducation et de la culture, de façon à étayer les prises en charges des mineurs confiés. Plus précisément, le partenariat avec l'Association de Prévention du Site de La Villette (l'APSV) s'est étoffé sur les parcours artistiques tant individuels que collectifs.

Il est à noter que le SAU75 a fortement été mobilisé sur la réécriture du projet d'établissement en 2016.

1.1 LE PERSONNEL

Les mouvements de personnel ont été nombreux en 2016. Toutefois, ces modifications se sont effectuées dans un climat social apaisé.

Au regard de ces changements, il faut souligner l'implication et le professionnalisme du personnel en poste qui a souvent pallié les absences et permis d'assurer avec qualité la poursuite de la mission de l'établissement.

1.2 LE PUBLIC ACCUEILLI

Concernant le public accueilli, l'année 2016 s'est poursuivie par l'accueil d'adolescents aux problématiques complexes qui génèrent des constitutions de groupes aléatoires dont la conduite est souvent incertaine.

Les accueils sur demande du département 75 se sont quelque peu réduits au profit des départements voisins franciliens.

1.3 DONNÉES QUANTITATIVES

- 122 adolescents accueillis sur les 2 sites en 2016, ce qui représente une importante rotation des places.
- 84 journées de plus que les 8 500 initialement prévues. Le taux d'occupation de la structure passe de 95,05 % en 2015 à 97,99 % en 2016.

Comme chaque année, l'activité fluctue selon les mois. L'utilisation d'UGO a été parfois aléatoire :

- Des places restées sans demande pendant plus d'une semaine ;
- 2/3 des places attribuées aux secteurs parisiens ;
- 20 % de MIE orientés par le 93.

Les placements courts, un mois et moins, ont été en forte progression.

Le mode d'hébergement en famille relais a été incertain durant plusieurs mois en raison de fins de collaboration et de la recherche de nouveaux lieux d'accueil. Cependant, l'hébergement des mineurs s'est réalisé entre l'internat et les familles relais.

En résumé, l'activité a été soumise aux mêmes aléas que les années précédentes ; la réalisation positive de l'activité étant induite par une treizième place ouverte sur chaque site pour permettre un équilibre dans le temps.

1.4 ANALYSE DES DONNÉES QUANTITATIVES

A/ LA DURÉE DES SÉJOURS

La durée moyenne de séjour se situe à 78 jours pour tous les accueils confondus et marquée par les placements de courte durée, en raisons de :

- Placement en décalage avec la réalité du jeune (fugue, passage à l'acte violent) ;
- Non adhésion à la prise en charge (trouble du comportement, fragilité psychique) ;
- Orientation déjà décidée à l'admission au SAU75.

Une autre moyenne de séjour prend en compte le parcours complet au SAU (accueil, évaluation, orientation) ; 101 jours, ce qui suggère que l'aboutissement de l'orientation nécessite désormais 1 mois de plus.

B/ ORIGINE ET TYPE DE MESURES, MINEUR ISOLÉ ÉTRANGER (MIE)

83 % des effectifs en 2016 provenaient du département de Paris.

17 % des places ont donc été attribuées aux autres collectivités quand les secteurs ne sollicitaient pas les 2 services.

De manière stable, les MIE représentent 20 %, quelques situations ont été confiées par le Service Éducatif Mineur Non Accompagné (SEMNA).

Les types de mesures sont à l'identique des Ordonnances de Placements Provisoires (OPP), l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) majoritairement (75), OPP Parquet en légère hausse avec 12 demandes, les Accueils Provisoires au nombre de 6.

C/ AGE ET GENRE DES MINEURS

En 2016, l'équilibre des genres est plus prononcé ; 49 % de filles et 51 % de garçons. La pyramide des âges s'est modifiée. La part des 13-14 ans ouverte à 12 ans par dérogation est à 24 %, les 15-16 ans est de 52 %. Les 17 ans sont à 24 %.

D/ LA SCOLARITÉ

- 56 % des adolescents étaient hors du champ scolaire lors de leur accueil au SAU75 ;
- 26 % déscolarisés ;
- 20% non scolarisés ;
- 8 % de MIE.

La disponibilité des mineurs pour les apprentissages est entravée par les problématiques qui freinent les acquisitions et empêchent l'accès ou le maintien dans l'espace scolaire. Les outils déployés pour suppléer l'action éducative et les soins (ateliers et sorties quotidiens, stages, bilan CIO, bilan psycho-cognitif, parcours artistique et culturel) permettent de trouver des solutions pour 25 % des jeunes. Cependant, 31 % restent déscolarisés et 5 % d'entre eux décrochent totalement de l'espace scolaire au cours de leur parcours au SAU75, 40 % sont maintenus dans leur cursus, qu'il soit professionnel ou général.

Soulignons que la relation avec les acteurs de l'Éducation Nationale est souvent peu compatible avec le travail du SAU7 et des délais considérables au CASENAV pour évaluer les jeunes. Cela entraîne des contretemps préjudiciables à l'aboutissement du projet et à la motivation des jeunes.

E/ LES ORIENTATIONS ET FINS DE PRISES EN CHARGE

Synonyme d'aboutissement du parcours, l'orientation des jeunes en 2016 fait ressortir que :

- 18 % ont été admis en foyers éducatifs ;
- 8 % vers les Centres Éducatifs de Formation Professionnelle ;
- 10 % vers des structures de semi autonomie ;
- 3 % vers des placements familiaux ;
- 3 % de retours en famille autorisés ;
- 1 % vers des établissements spécialisés.

Cependant, 56 % ont connu un parcours interrompu. Les mises à pieds, fugues, exclusions et refus du placement représentent la plupart des fins de séjours (18 % de fugues sans retour, 12 % refus de placement, 6 % d'actes de violence, 5 % pour non-respect du cadre du placement).

L'étude de ces ruptures montre combien l'établissement doit tenir compte des parcours antérieurs au placement qui, pour certains jeunes, correspond à un abri, un couvert ne s'inscrivant pas dans le temps, ni dans un projet.

L'analyse renvoie à l'accueil de jeunes en souffrance psychique dont l'accompagnement relève prioritairement du soin, dans le meilleur des cas avec un traitement ou un suivi thérapeutique. Cependant, aucune évaluation, aucun diagnostic sur les troubles n'a été préalablement posé pour certains.

F/ LES SUIVIS PSYCHOLOGIQUES

La rencontre avec le psychologue du service est proposée à l'admission de tous les adolescents. Cet entretien a pour but d'instaurer pour le jeune un dialogue favorable à la compréhension de sa situation.

Au-delà de l'entretien initial de début de placement, les 2 professionnelles mettent en place, en fonction des besoins et sur demande, des suivis psychologiques.

En 2016, 82 % des jeunes ont été reçus dans le cadre des entretiens. Parmi ces adolescents, 1/3 avait bénéficié d'un suivi « psy » avant leur admission. Pour beaucoup le suivi avait été interrompu avec la rupture du placement. L'urgence était donc pour eux de renouer avec le soin.

Cependant, nous constatons des difficultés pour orienter les jeunes vers les secteurs de pédopsychiatrie (délais trop longs et sectorisations contraignantes). Le travail en réseau demeure une clef pour l'accueil de ces jeunes au SAU75. Les contacts avec les psychologues, pédopsychiatres des hôpitaux, de l'ASE ou de la PJJ restent le moyen le plus adapté pour faire le lien autour des situations les plus complexes.

Un atelier d'art thérapie est aussi proposé au SAU75 pour ceux qui éprouvent le besoin de mettre des mots sur leur ressenti au travers de la création (collage, peinture, terre glaise, pastels).

G/ LE PROGRAMME D'ATELIERS ET DE SORTIE

Pour rappel, le programme des activités socioculturelles vise le soutien et l'étayage de l'action éducative. Le postulat étant de promouvoir pour les adolescents des évaluations de leurs capacités à partir de médiations issues des champs culturel, sportif, mais aussi de la formation ou du monde professionnel.

Le poste de coordination d'activités permet de construire des projets adaptés aux besoins observés et aux contraintes structurelles (suivi budgétaire, objectif du placement, nature de l'effectif, nombre de jeunes, taux d'encadrement, ...).

Pour l'année 2016, de nombreux projets et actions ont été menés :

- Ateliers hebdomadaires au centre d'animation ; boxe, chant, improvisation théâtrale ;
- Partenariat APSV :
 - ❖ parcours individualisés ; insertion professionnelle, socialisation, découverte culturelle ;
 - ❖ parcours groupe ; socialisation et découverte culturelle ;
- Atelier création arts plastiques avec Street Poppies, école municipale des sports, atelier prévention sexualité et conduites à risque, projet PANAM (Pédagogie artistique numérique accessible et multimodale), mission « vivre ensemble », partenariat EPPHV (Établissement Public du Parc de la grande Halle de La Villette).

CONCLUSION

L'année 2016 s'est clôturée sur un réalisé positif de l'activité, avec un excédent de plus de 80 journées. Cependant, la régularité n'est pas de mise en ce qui concerne la demande de places en provenance des secteurs parisiens. D'autre part, les données chiffrées confortent le fait que les problématiques des jeunes accueillis freinent les recherches de solutions pérennes à l'issue du SAU75.

II – PERSPECTIVES 2017

Pour 2017, les chantiers se poursuivront :

- Finalisation de l'actualisation du projet d'établissement ;
- Amélioration de la prise en charge personnalisée des usagers.

Sur des aspects plus matériels, les travaux des 2 sites, programmés par le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2016-2018 vont continuer avec en point d'orgue la réfection des chambres de Regnault et le ravalement de façade de Didot.

S'agissant des missions de l'établissement, l'intention est de maintenir l'activité au plus près des prévisions et travailler à la cohésion des équipes éducatives, afin que chacun puisse accompagner au mieux le public dans la durée.